

SÉCURITÉ Islamisme: un rapport et des amalgames P. 12

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

# L'Humanité

JEUDI 22 MAI 2025 | N° 24198 | 2,90 € | [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)

## GUERRE À GAZA : L'EUROPE BOUGE ENFIN

La Commission européenne va entamer un processus de révision de l'accord d'association de l'UE avec Israël, qui pourrait aboutir à la suspension des relations commerciales favorables à Tel-Aviv. P. 2

## Fin de vie, un débat au-delà des clivages

La proposition de loi visant à créer une aide à mourir cristallise les débats à l'Assemblée nationale. La question divise, y compris à gauche, et interroge le rapport de la société à la liberté de choisir. P. 7





**ÉDITORIAL**  
PAR CATHY  
DOS SANTOS

## Des actes

C'est un premier pas, tardif et timide, après de trop longs mois d'agonie dans la bande de Gaza, mais il marque un infléchissement diplomatique dont on ne peut que se réjouir. Face à l'entreprise génocidaire du gouvernement suprémaciste de Benyamin Netanyahu, l'Union européenne s'est enfin décidée à réexaminer l'accord d'association qui la lie à Israël, plus précisément à évaluer si l'article 2 relatif aux droits humains est bien respecté ! Les faits sont pourtant effroyables : 2 millions de personnes nassées dans une souricière sous des tonnes de bombes, 54 000 morts, des dizaines de milliers de corps et d'esprits mutilés, la famine comme arme de guerre, l'épuration ethnique avec le projet de déportation de la population, l'annexion de la Cisjordanie avec la création d'un cadastre afin d'usurer les terres des Palestiniens. Qui peut encore douter de la stratégie d'anéantissement de Tel-Aviv ?

**Les dix États membres – Allemagne et Italie en tête – hostiles** à une révision de l'accord devraient procéder à un examen de conscience. Tout statu quo laisserait les mains libres à Netanyahu, pourtant sous le coup d'un mandat d'arrêt international, aux extrémistes de son gouvernement et à l'armée, responsable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Que ces dix pays européens pèsent chacun des mots prononcés le 20 mai par Tom Fletcher, secrétaire général adjoint aux Affaires huma-

**Un statu quo laisserait les mains libres à Netanyahu, sous le coup d'un mandat d'arrêt international.**

nitaires de l'ONU : « 14 000 bébés mourront dans les prochaines quarante-huit heures, si nous ne pouvons pas les atteindre. »

**Le Royaume-Uni a eu le courage de suspendre ses négociations** sur un accord de libre-échange avec Israël. L'Irlande et l'Espagne n'ont pas attendu que les cimetières gazaouis débordent pour reconnaître l'État de Palestine. La France menace de prendre des sanctions. Qu'elle joigne des actes à ses paroles. Il ne suffit plus de se payer de mots. Le président Macron sait que l'objectif poursuivi par le gouvernement israélien n'est pas d'éradiquer le Hamas mais de tuer l'idée même d'un possible accord politique avec l'Autorité palestinienne. Paris ne peut se compromettre avec ce funeste plan. Netanyahu et consorts doivent être mis au ban, comme l'exige d'ailleurs une partie de la société israélienne. Ce qui se passe à Gaza défie l'humanité. Ne rien faire, c'est se rendre complice. ■

# Gaza : l'Europe sort du coma diplomatique

**PROCHE-ORIENT** La Commission européenne va entamer un processus de révision de l'accord d'association de l'UE avec Israël, dont l'article 2 évoque le respect des droits humains. Cela pourrait aboutir à la suspension des relations commerciales favorables à Tel-Aviv.

**U**n petit pas pour l'humanité, un grand pas pour l'Union européenne (UE). On pourrait être tenté de résumer ainsi l'annonce faite, le 20 mai, par la cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas. « *Il existe une forte majorité en faveur du réexamen de l'article 2 (sur le respect des droits humains) de notre accord d'association avec Israël. Nous allons donc nous lancer dans cet exercice* », a-t-elle révélé à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles. Cet article 2 stipule que les relations entre l'UE et Israël « *sont fondées sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, qui guident leur politique intérieure et internationale et constituent un élément essentiel du présent accord* ». La Commission européenne va entamer ce processus de révision pour vérifier si Israël respecte bien les droits humains et les principes démocratiques. Dans le cas contraire, une suspension pourrait être décidée.

Une fois n'est pas coutume, les Pays-Bas, considérés comme un allié solide d'Israël, ont lancé la semaine dernière la première salve, considérant que le « blocus humanitaire » imposé par Israël à Gaza constituait une « *violation du droit humanitaire international* » et donc de l'article 2 de l'accord. Une proposition immédiatement soutenue par neuf États (la Belgique, la Finlande, la France, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, la Slovénie, l'Espagne et la Suède), rejoints, mardi, lors de la réunion de Bruxelles, par l'Autriche, le Danemark, l'Estonie, Malte, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie. En revanche, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la République tchèque, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie et la Lituanie se sont opposés à toute révision ou réexamen de ce partenariat. L'UE est le premier partenaire commercial d'Israël, avec des transactions évaluées à plus de 45 milliards d'euros par an. Ce même jour, le Royaume-Uni a suspendu ses négociations commerciales avec Tel-Aviv

et convoqué l'ambassadeur d'Israël en raison de ce qu'il a qualifié d'offensive « *intolérable* » à Gaza.

Incontestablement, l'Union européenne sort enfin de sa passivité. Cette décision est intervenue après que les premiers dirigeants du Royaume-Uni, de la France et du Canada ont prévenu qu'ils « *ne resteraient pas les bras croisés* » si le gouvernement de Netanyahu ne cessait pas sa nouvelle offensive militaire et ne levait pas significativement les restrictions sur l'aide humanitaire destinée à la population de la bande de Gaza. Côté israélien, le mépris et la morgue prévalent. Alors qu'Israël a autorisé l'arrivée, lundi, de quelques premiers camions chargés d'aliments pour bébés et de fournitures dont le besoin est désespéré à Gaza, le chef des Affaires humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, a décrit cela comme une « *goutte d'eau dans l'océan de ce qui est nécessaire de toute urgence* ». Le blocus de onze semaines sur l'entrée de l'aide semble effectivement avoir déclenché un revirement dans bon nombre de capitales européennes.

## LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL EN POINTE

On peut cependant regretter que des pays comme l'Irlande et surtout l'Espagne n'aient pas été écoutés plus tôt. Il y a quinze mois, les deux États avaient, pour la première fois, évoqué la possibilité de revenir sur l'accord d'association, mais n'avaient pas été entendus. Le 14 février dernier, rebeloche. Le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, et son homologue irlandais, Leo Varadkar, s'étaient directement adressés à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lui demandant d'évaluer d'urgence si Israël respectait les obligations en matière de droits de l'homme. Une lettre restée sans réponse.

L'Espagne est en pointe pour empêcher le gouvernement israélien d'accomplir son sinistre projet. Elle a annulé un contrat de 6,5 millions d'euros conclu avec une société militaire israélienne pour l'achat de munitions. « *Ni 6 millions d'euros, ni même 6 milliards, ne peuvent justifier que*



Le 20 mai, Kaja Kallas, vice-présidente de la Commission européenne, annonce qu'il « existe une forte majorité en faveur du réexamen de l'article 2 (sur le respect des droits humains) de (l')accord d'association avec Israël ».

JOHN THYS/AFP

*l'Espagne prenne le risque d'être complice d'un génocide*», avait alors lancé le secrétaire général du Parti communiste espagnol et député de Sumar, Enrique Santiago. Le gouvernement de la communauté autonome espagnole de Catalogne a annoncé, mercredi, la fermeture de son bureau de commerce et d'investissement à Tel-Aviv. Mercredi, Mary Lou McDonald, la leader du Sinn Féin irlandais, a déposé un projet de loi au Parlement de Dublin « visant à mettre fin à la vente d'obligations de guerre israéliennes par l'intermédiaire de la banque centrale irlandaise. Ces obligations aident à financer la guerre brutale d'Israël contre Gaza, où des enfants meurent de faim et où plus de 500 vies ont été perdues ces derniers jours seulement. L'Irlande ne doit pas être complice. Elle ne peut pas faciliter le financement d'un génocide », a-t-elle expliqué sur les réseaux sociaux.

Cette décision d'entamer un processus de révision de l'accord d'association aurait pu être prise depuis longtemps. En septembre 2024, déjà, 200 organisations de la société civile en Europe avaient lancé un appel à la suspension de l'accord. Le 24 février dernier, les ministres des Affaires étrangères de l'UE avaient rencontré leur homologue israélien, Gideon Saar, à Bruxelles lors d'une réunion à huis clos. Il s'agissait d'examiner le respect par les autorités israéliennes de leurs obligations en matière de droits

de l'homme. « Nous avons eu une discussion franche sur des questions d'intérêt mutuel », avait indiqué Kaja Kallas, la cheffe de la diplomatie européenne, ajoutant : « Nous suivons de près l'évolution de la situation et ne pouvons cacher notre préoccupation en ce qui concerne la Cisjordanie. » On avait alors déjà dépassé les 40 000 morts à Gaza. Le ministre de Netanyahu, lui, s'était contenté de dire qu'Israël avait « prouvé qu'il était une force stable et solide » dans une région déchirée par les conflits, et appelé à ce que les relations entre Israël et l'UE ne soient pas « prises en otage par les relations israélo-palestiniennes ». Mercredi, on apprenait que des diplomates étrangers participant à une visite organisée par l'Autorité palestinienne, à Jénine (Cisjordanie), ont essuyé des « tirs de sommation » de la part de l'armée israélienne... De nombreux pays ont condamné les faits et la France a annoncé la convocation de l'ambassadeur israélien.

L'Union européenne a imposé mardi un 17<sup>e</sup> train de sanctions à la Russie, mais semble toujours frileuse s'agissant d'Israël. La ministre suédoise des Affaires étrangères, Maria Malmer Stenergard, a bien laissé entendre qu'elle « ferait

**« L'Irlande ne doit pas être complice. Elle ne peut pas faciliter le financement d'un génocide. »**

MARY LOU MCDONALD  
LEADER DU SINK FEIN

pression pour que l'UE prenne des sanctions à l'encontre de certains ministres israéliens », et certains pays ont proposé d'introduire de nouvelles sanctions contre les colons israéliens responsables de violences en Cisjordanie, mais ils se sont heurtés au veto de la Hongrie. Des mesures de toute façon bien insuffisantes et sans effet.

L'UE bouge, poussée par la réprobation internationale qui s'exprime partout de plus en plus fortement, y compris en Israël. Les marches appelant à un cessez-le-feu à Gaza et les manifestations anti-Netanyahu se multiplient. « Ce gouvernement est rempli de gens vengeurs, sans morale et incapables de diriger un pays en temps de crise. Cela met notre existence en danger », a dénoncé Yaïr Golan, leader des Démocrates (qui rassemblent le Parti travailliste et le Meretz), appelant à remplacer le gouvernement d'extrême droite « au plus vite, afin que la guerre puisse prendre fin ». L'ancien premier ministre israélien Ehoud Olmert a expliqué sur la BBC que « ce que fait Israël à Gaza est très proche de crimes de guerre ».

Il est temps maintenant d'aller plus loin, comme le réclame l'eurodéputé Marc Botenga (lire notre entretien en page 4). Le virage sur l'aile des Européens laisse désormais les États-Unis de Donald Trump comme seul allié de la coalition d'extrême droite à Tel-Aviv. L'Union européenne devrait s'inspirer de l'attitude de l'Espagne. Mardi, le Parlement espagnol a adopté une motion visant à imposer un embargo sur les armes contre Israël. De même, la conférence sur la Palestine du 2 juin à l'ONU, coprésidée par l'Arabie saoudite et la France, pourrait en être l'occasion, notamment avec la reconnaissance de l'État de Palestine par Paris, comme l'ont fait récemment Madrid, Dublin, Stockholm et Ljubljana. La France entraînerait certainement dans son sillage de nombreux autres pays de l'Union européenne. ■

PIERRE BARBANCEY

## AIDE HUMANITAIRE LE GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN INSTRUMENTALISE L'URGENCE

Malgré les pressions internationales croissantes, le gouvernement israélien continue de jouer avec la vie des Gazaouis en maniant la faim comme une arme. Sa décision de laisser passer au compte-gouttes les camions d'aide humanitaire, « pour des raisons pratiques », comme l'a déclaré le premier ministre

Benyamin Netanyahu, a été critiquée par de nombreux dirigeants et ONG. Médecins sans frontières (MSF) a pointé une aide « ridicule et insuffisante » face aux besoins. Pour la coordinatrice de MSF à Khan Younès, Pascale Coissard, il s'agit « d'une manière d'instrumentaliser l'aide en la transformant en outil au service des

objectifs militaires des forces israéliennes ». Le nouveau pape, Léon XIV, a appelé lors de sa première audience générale à laisser entrer « une aide humanitaire décente » à Gaza et à « mettre fin aux hostilités ». Dans la nuit de mardi à mercredi, au moins 19 personnes ont été tuées par les bombardements. ■

**C**omment analyser le mouvement dans lequel s'engage l'Union européenne (UE) avec le réexamen de l'accord d'association avec Israël?

La première chose à souligner, c'est le moment dans lequel nous nous trouvons. Les mobilisations n'ont jamais été aussi soutenues sur l'ensemble du continent. L'accroissement de la solidarité avec la Palestine se combine à l'indignation vis-à-vis de la position européenne. Ce sont bien les pays où le mouvement de solidarité avec la Palestine est le plus fort qui prennent les positions les plus fortes. Cette mobilisation ouvre incontestablement des brèches.

**Désormais, qu'est-il possible de faire quand, il y a un mois, il semblait inenvisageable d'évoquer une remise en cause de cet accord d'association entre l'UE et Israël ?**

Des images terribles nous parviennent, l'ensemble des agences des Nations unies évoquent les pires massacres, un nettoyage ethnique, des actes de génocide. On apprend que 14 000 enfants palestiniens risquent de mourir de faim non pas du fait d'une famine liée à des causes naturelles ou pour un manque d'aide, mais bien parce qu'Israël bloque de manière délibérée les camions humanitaires. Face à cela, l'Union européenne envisage d'enquêter sur une potentielle violation des droits humains ! C'est presque une farce. Ils n'annulent pas l'accord d'association, ils ne le suspendent même pas. Ils disent qu'ils lancent une procédure avec moult prudence. Il y a un décalage important avec la réalité. Si ce signal avait été envoyé à Israël il y a dix-neuf mois, des dizaines de milliers de morts auraient potentiellement pu être évités.

#### Le réexamen de l'accord d'association UE-Israël est-il suffisant ?

Alors que 14 000 enfants risquent de mourir, que des dizaines de milliers d'innocents ont été tués, que nous sommes face à un nettoyage ethnique, à une annexation assumée par le gouvernement israélien, que des mandats d'arrêt ont été émis par la Cour pénale internationale et que la Cour internationale de justice alerte sur un risque de génocide, l'Union européenne envisage d'interroger la possible violation des droits humains... C'est kafkaïen. Pendant ce temps, le transfert d'armes et de fonds publics vers Israël continue.

#### Des sanctions sont-elles nécessaires en plus d'une éventuelle suspension de l'accord ?

Il faut d'abord suspendre l'accord, ce qui n'est pas encore fait. Mardi, la vice-présidente de la Commission européenne, Kaja Kallas, n'a pas parlé de suspension. En 2024, la Cour internationale de justice a jugé



Le 21 mai, des Palestiniens font la queue pour une distribution alimentaire dans le quartier d'Al-Rimal, à Gaza. OMAR AL-QATTAQI/AFP

# « Cette séquence montre que la mobilisation paie »

L'eurodéputé **Marc Botenga** est connu pour ses prises de position fortes au Parlement européen sur la Palestine. Il analyse pour *l'Humanité* la dynamique diplomatique de l'Union européenne.

l'occupation illégale et créé une série d'obligations pour les États tiers. Cela signifie qu'ils ne peuvent plus contribuer à cette occupation de manière directe ou indirecte. Ils ont désormais des obligations légales et, pour l'heure, les Vingt-Sept, membres des Nations unies, n'y répondent pas.



MARC BOTENGA  
Européen  
du Parti du travail  
de Belgique

**N'y a-t-il pas en fine, de la part de l'UE, une volonté d'envoyer un signe à la société israélienne elle-même afin qu'elle augmente la pression sur Benyamin Netanyahu ?**

Je ne pense pas. Là encore, ce signal aurait pu être envoyé il y a dix-neuf mois. S'il s'agit de signal symbolique, certains pourraient même dire qu'on arrive avec vingt

ou quarante ans de retard. Aujourd'hui, il y a une question très forte qui se pose au sein des États membres et l'UE doit donner l'impression d'agir un minimum. Je me réjouis toutefois qu'au sein de la société israélienne, de plus en plus de gens se rendent compte des desseins du gouvernement.

Au Parlement israélien, Yaïr Golan, le président des Démocrates, a accusé l'exécutif d'avoir pour hobby de « tuer des bébés » palestiniens. Il faut s'imaginer à quel degré de déshumanisation des Palestiniens nous en sommes arrivés.

#### Comment envisager la suite ?

Il faut continuer de mettre la pression non seulement sur les institutions mais sur chacun de nos pays. S'il y a bien une chose que nous apprenons de cette séquence, c'est que la mobilisation peut payer. On le

voit au Royaume-Uni, un fervent soutien d'Israël depuis sa création. Même là-bas, le gouvernement est obligé de prendre des sanctions contre les colons et de mettre en pause le traité de libre-échange en cours de négociation avec Israël.

En France également, Emmanuel Macron annonce une reconnaissance de l'État palestinien. C'est très bien en soi mais la priorité reste de garantir que le droit international soit respecté, et que les Palestiniens disposent de leur droit à l'autodétermination et puissent exister.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est l'affaiblissement d'un peuple. Il faut se rendre compte de l'urgence dans laquelle nous sommes. Il y a encore beaucoup de chemin à faire parce que ni Macron ni l'UE n'imposent aujourd'hui de vraies sanctions à Israël. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR LINA SANKARI

**L**es derniers, mais les plus puissants. Avec le changement de pied de l'Union européenne, les États-Unis apparaissent comme l'ultime allié de la coalition d'extrême droite au pouvoir à Tel-Aviv. Problème : il est aussi celui qui dispose des leviers les plus importants pour obliger Benyamin Netanyahu à mettre fin à sa guerre totale à Gaza. Malgré quelques frictions entre les deux diplomates, rien n'indique que l'administration Trump envisage une révision de son soutien inconditionnel. C'est ce qu'a rappelé l'ambassadeur des États-Unis en Israël, Mike Huckabee, lors de récentes déclarations publiques : il n'y a pas de désaccords entre la Maison-Blanche et le premier ministre israélien.

L'annulation de la visite du vice-président J. D. Vance et la tournée de Donald Trump au Moyen-Orient qui ne passait pas par Israël avaient alimenté la chronique de possibles dissensions. Avant le décollage, mi-mai, du président américain pour Riyad, Yanir Cozin, correspondant de la radio de l'armée israélienne, annonçait dans un message sur son compte X que celui-ci avait pris la décision de couper les liens avec Benyamin Netanyahu, suspectant ce dernier de le manipuler. « Il n'y a rien que Trump déteste plus que d'être dépeint comme un imbécile ou quelqu'un qui se fait manipuler. C'est pourquoi il a décidé de couper

## Donald Trump, dernier soutien inconditionnel de Benyamin Netanyahu

Le premier ministre israélien ne peut désormais plus compter que sur le président américain pour mener à bien sa guerre totale à Gaza. Mais celui-ci doit gérer les contradictions inhérentes à cette position.

*les ponts avec M. Netanyahu», estimait alors un fonctionnaire israélien.*

### SIMPLE NUAGE DANS UN CIEL SEREIN

Il ne s'agissait finalement que d'un simple nuage dans un ciel uniformément serein. Dans un entretien accordé au journal de gauche *Haaretz*, Mike Huckabee reprend tous les éléments de langage de Benyamin Netanyahu. Il accuse l'Unrwad d'avoir collaboré avec le terrorisme et estime que le Hamas demeure le principal responsable de la situation de famine à Gaza en refusant de libérer les derniers otages détenus. Surtout, il propose un changement de cap de la

diplomatie américaine sur la question d'un État palestinien. « C'est une grande question que les Palestiniens et les Israéliens doivent résoudre », répond-il, renvoyant donc aussi à Israël un sujet qui, au regard du droit international, ne doit relever que de l'autodétermination des peuples, donc des Palestiniens seuls. « Je me demande s'il est vraiment nécessaire de créer un État distinct », ajoute-t-il ensuite. Or, la solution à deux États est la position officielle de Washington depuis les accords d'Oslo. L'administration Trump s'apprête-t-elle à la remettre en cause ? Si tel devait être le cas, les républicains n'auraient à subir aucune

**Un quart des électeurs républicains approuve l'idée d'une prise de possession états-unienne de Gaza.**

conséquence électorale lors du scrutin de mandat en novembre 2026, contrairement à Kamala Harris, qui a, en partie, payé la calamiteuse politique de Joe Biden en la matière. Le bloc évangélique (dont fait partie l'ambassadeur Huckabee, pasteur de son état), matrice de la base Maga (Make America Great Again), constitue également le pilier du lobby pro-Israël.

Selon un sondage réalisé par le Pew Research Center, la moitié des électeurs républicains estiment que la politique de Donald Trump est équilibrée, contre 13 % seulement la jugeant trop favorable à Israël. Un quart d'entre eux soutient l'idée démentielle d'une prise de possession américaine de Gaza. Les plus fervents partisans de ce projet sont à trouver parmi ces chrétiens évangéliques blancs dont le vote pour le Parti républicain (80 %) s'est renforcé au fur et à mesure de leur recul numérique dans le pays (désormais 20 % de la population). Mais Donald Trump doit néanmoins affronter une contradiction : son soutien sans faille à une guerre génocidaire renforce l'isolement d'une puissance dont il prétend restaurer la prédominance, voire l'hégémonie. C'est sans doute pour tenir compte de l'émotion grandissante dans le monde que les États-Unis ont d'ailleurs contraint Israël à laisser entrer dans Gaza, en début de cette semaine, le premier convoi humanitaire depuis le 2 mars. ■

CHRISTOPHE DEROUBAIX

# BRISER LE MUR DU SILENCE

## OBTENIR JUSTICE POUR LA PALESTINE MAINTENANT

CONFÉRENCE POUR LA PROTECTION DU PEUPLE PALESTINIEN

24 MAI 2025 • 14H00>18H00

INSTITUT DU MONDE ARABE

**ÉVÉNEMENT COMPLET  
DIFFUSION EN DIRECT  
SUR HUMANITE.FR ET LES  
CHAÎNES TWITCH ET YOUTUBE**



«Tout le monde a droit de vie ici-bas,  
et la mort de faim est un crime social.»

Victor Hugo

## LA FEMME DU JOUR



Banu Mushtaq

Il lui aura fallu plus de trente ans pour rassembler 12 nouvelles et éclairer le monde. Patience est mère de vertu pour cette journaliste et avocate indienne, qui vient de remporter le prix Booker international 2025 avec son recueil *Heart Lamp*, une première pour un livre écrit en kannada, la langue de l'État du Karnataka. Banu Mushtaq a pu compiler ces textes à la lumière d'une vie de militantisme en faveur des femmes, des basses castes et des musulmanes. Elle les défend de sa plume acerbe vis-à-vis du projet suprémaciste de Narendra Modi, mais aussi de l'islam, ce qui lui a valu une tentative d'assassinat. «Dans un monde qui essaie de nous diviser, la littérature demeure l'un des derniers espaces sacrés où nous pouvons vivre dans l'esprit de l'autre, ne serait-ce que pour quelques pages», a-t-elle déclaré. ■

AXEL NODINOT

## LE FIL ROUGE

**Marseille (13)** En partenariat avec *l'Humanité* est organisée la 4<sup>e</sup> édition du Festival Ciné-Palestine de Marseille jusqu'au 25 mai dans plusieurs salles de la ville. L'ouverture est prévue ce 22 mai à 20 heures au cinéma les Variétés (37, rue Vincent-Scotto). Le reste de la programmation : festivalpalestine.paris/fr/programmation

**Nice (6)** Les Amis de la liberté invitent à un débat : «L'art de la paix au défi des nouvelles donnees internationales», avec Bertrand Badie, professeur émérite, ce jeudi 22 mai à 18 h 30 à la Maison des associations, 12, place Garibaldi.

**Pantin (93)** Les Amis de l'Humanité de Pantin organisent leur Fête le vendredi 23 mai à 18 heures, à la cantine Pas si loin (34, rue Cartier-Bresson), en présence de Fabien Gay, directeur du journal. Débats, échanges spontanés avec des journalistes de la rédaction, apéritif fraterno et restauration seront proposés.

## L'œil de Jul

GAZA : APRÈS "L'INVASION TERRESTRE", NETANYAHOU PRÉPARE "L'INVASION EXTRATERRESTRE"



## LA BONNE NOUVELLE En Seine-Saint-Denis, le fichage des étrangers suspendu

Le tribunal administratif de Montreuil a ordonné, mardi 20 mai, la suspension d'un fichier «sauvage» visant les étrangers en situation régulière en Seine-Saint-Denis, dans le cadre d'une procédure d'urgence. Une victoire pour les sept organisations, dont la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature et la Cimade, qui avaient saisi le juge des référés après qu'une fiche interne, s'appuyant sur la très controversée circulaire Retailleau du 28 octobre 2024, avait été révélée

par le média les Jours. Cette «note de service de la préfecture de Seine-Saint-Denis» vise à instaurer une «fiche-réflexe» ciblant «les étrangers en situation régulière dont la présence en France représente une menace pour l'ordre public». Le tribunal a fait valoir un «doute sérieux quant à la légalité du document attaqué», selon sa décision consultée par l'Agence France-Presse. La CGT 93 a dénoncé un «fichage, scandaleux, discriminatoire et illégal». ■

CLÉMENTINE EVENO

## L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

**Taxis** Des mobilisations se déroulent depuis le 19 mai pour protester contre les nouvelles conditions tarifaires du transport sanitaire et la concurrence des VTC. Plusieurs centaines de véhicules bloquaient le boulevard Raspail, à Paris, le 21 mai. Les chauffeurs ont prévu de nouveaux rassemblements jusqu'à au moins vendredi.

**Parlement** À l'issue d'un vote au Sénat le 21 mai, la proposition de loi «contre toutes les fraudes aux aides publiques», qui comprend l'interdiction du démarlage téléphonique non consenti, devrait être définitivement adoptée. Si les 97 % de Français qui se déclarent agacés par ces appels s'en réjouiront, les syndicats de salariés et le patronat du secteur alertent sur les conséquences sur l'emploi.



**LE BILLET  
DE MAURICE  
ULRICH**

## Sur Mars

■ Même la vue d'une Tesla nous était redevenue presque indifférente. C'est dire. On n'avait pas oublié son salut nazi, ça non, mais plus de parade dans le bureau Ovale, comme chez lui avec son fils sur les épaules, retour dans la caisse à outils de la «tronçonneuse de la démocratie», brandie en février à la convention des conservateurs américains. Il annonçait 2 000 milliards d'économies dans les comptes de l'État fédéral, puis 1 000 milliards... Trois mois après, c'est 165 milliards. Les dégâts n'en sont pas moins réels. Même si les recours en justice se multiplient contre les licenciements, des milliers de fonctionnaires américains ont éprouvé la violence des méthodes d'Elon Musk. La «mission» que lui avait confiée Donald Trump à la tête du «département de l'Efficacité gouvernementale se termine dans quelques jours». Elle s'achève, écrit *le Parisien*, qui nous donne de ses nouvelles sur un «bilan médiocre». Désastreux aussi. «Son image désormais écornaée, il se recentre sur la conquête de Mars.» Qu'il fasse vite. ■

## COUP DE PROJECTEUR

### Duel entre Madrid et Airbnb

L'Espagne hausse le ton face à Airbnb. Le ministère de la Consommation demande à la multinationale de retirer plus de 65 000 annonces de locations touristiques de sa plateforme, au motif qu'elles violent la loi sur la publicité concernant ce type de logement. Cette décision intervient également alors que l'exécutif cherche à favoriser l'accès au logement dans le pays, dans un contexte où les lieux les plus prisés, comme Barcelone, Madrid ou Malaga, luttent contre le surtourisme. Les organismes de gestion de locations touristiques se voient accusés par les habitants de la flambée des prix des loyers et de la monopolisation des logements disponibles dans les grandes villes. Airbnb a annoncé faire appel de la décision et estime que le ministère n'est pas compétent pour décider d'une telle directive.



Le 19 mai, à L'Assemblée, des membres du Nouveau Front populaire votent contre un amendement concernant le projet de loi sur la fin de vie. QUENTIN DE GROEVRE/HANS LUCAS/AFP

# Fin de vie, un débat par-delà les clivages politiques

**PARLEMENT** Après les discussions autour du renforcement des soins palliatifs, les débats se cristallisent sur la proposition de loi, très sensible, visant à créer une aide à mourir. La question divise les députés, y compris à gauche, et interroge le rapport de la société à la liberté de choisir.

**L**e droit à mourir reste un sujet sensible, c'est tout le défi du débat en cours. Alors que la proposition de loi sur les soins palliatifs devrait être votée à l'unanimité le 27 mai, celle plus clivante consacrée à « l'aide à mourir » bouscule les lignes d'affrontement politique. « C'est un débat qui transcende les courants politiques », confirme le député PCF Yannick Monnet. D'ailleurs les discussions se déroulent dans un climat serein, loin des polémiques et des invectives : plus encore qu'un affrontement idéologique, c'est une question de société. Quelle vie offre-t-on aux malades en fin de vie ? Comment ne pas imposer la souffrance ? Comment protéger les plus vulnérables ? Ces questions interrogent le rapport de la société à la vulnérabilité et à la liberté de choisir. « Personne n'a tort, tout le monde a raison », résume Soline Castel, qui a été membre de la convention citoyenne sur la fin de vie. Et tout le monde peut évoluer, souligne le socialiste Stéphane Delautrette, pour qui « il ne faut pas aborder ce texte uniquement avec des certitudes ».

Quasi copié-collé du projet de loi dont l'examen avait été interrompu par la dissolution de juin 2024, le texte prévoit d'autoriser le recours au droit à mourir. Après trois jours d'après débats, les députés ont approuvé le 20 mai l'ensemble des conditions requises pour qu'un malade puisse être éligible à ce droit à mourir. L'article, qui prévoit cinq conditions cumulatives, a été adopté par 164 voix pour et 103 voix contre, l'opposition venant essentiellement de la droite et de l'extrême droite.

## « LES PERSONNES AUX BESOINS LES PLUS LOURDS N'ONT PAS LES AIDES NÉCESSAIRES »

Concrètement, la personne doit être majeure. Elle doit également être de nationalité française ou résider de façon stable et régulière en France. Une troisième condition prévoit que la personne soit atteinte « d'une affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, qui engage le pronostic vital, en phase avancée » ou « terminale ». Mais la notion de « phase avancée » est jugée floue par les députés. Le gouvernement a donc fait adopter en début de semaine un amendement, calqué sur une définition retenue par la Haute Autorité de santé, qui caractérise la « phase avancée » par « l'entrée dans un processus irréversible marqué par l'aggravation de l'état de santé de la personne malade qui affecte sa qualité de vie ».

Mais les opposants au texte n'ont pas désarmé : pour eux, cette définition ouvrirait l'aide à mourir à des patients à qui il reste encore « plusieurs années à vivre ». À l'inverse, d'autres comme l'écologiste Sébastien Peytavie font valoir que « quand vous vous retrouvez avec des gens pour qui ■■■

■■■ l'espérance de vie est encore de plusieurs mois, les lois Claeys-Leonetti (2005 et 2016 – NDLR) sont insuffisantes. Peut-on laisser quelqu'un avec un cancer de la gorge qui le fait souffrir et sur lequel aucun traitement n'agit ? ». Pour son collègue Hadrien Clouet (LFI), « le sujet est celui de la souffrance. Des gens vont connaître une longue dégradation avant d'arriver à la situation dite terminale. Il faut pouvoir répondre à ces situations ».

Ce débat pose la question de la vulnérabilité des patients, certains redoutant que l'aide à mourir devienne, à terme, une réponse à des pressions sociales, économiques voire familiale, plutôt qu'à un souhait du malade lui-même. Ce risque n'est pas nié par les soutiens du texte : « Il faut garantir les aides les plus optimales », reconnaît Sébastien Peytavie, car, ajoute-t-il, « la réalité, c'est que les personnes aux besoins les plus lourds n'ont pas les aides nécessaires au quotidien ». Mais, rassure Hadrien Clouet, un handicap ou une vulnérabilité ne suffiront pas à ouvrir le droit à l'aide à mourir.

#### « NOTRE SYSTÈME DE SOINS EST EN DIFFICULTÉ »

Quatrième condition, la personne doit « présenter une souffrance physique ou psychologique » qui serait « soit réfractaire aux traitements, soit insupportable d'après la personne », lorsqu'elle a choisi de ne pas recevoir ou d'arrêter un traitement. Enfin, la dernière condition prévoit que la personne soit apte à manifester sa volonté de

façon libre et éclairée, ou par des directives anticipées. « L'idée que l'on se fait de ce qui nous sera insupportable, quand on est en pleine possession de ses moyens, n'a rien à voir avec le fait de se retrouver dans la situation en question », illustre Sébastien Peytavie : « Prenez l'exemple de quelqu'un souffrant de la maladie d'Alzheimer, qui avait fait part de directives anticipées mais les a oubliées. D'un point de vue

éthique, il n'est pas possible d'euthanasier quelqu'un qui ne se souvient pas de l'avoir demandé. C'est un débat que nous avons à gauche. » Au final, le patient devra exprimer sa demande au médecin « par écrit ou par tout autre mode d'expression adapté à ses capacités ».

Mais toutes ces discussions renvoient également au texte qui prévoit la création d'un « droit opposable » aux soins palliatifs, encore trop peu accessibles. Une position partagée par Yannick Monnet : « Il n'est pas concevable, estime celui-ci, d'envisager la fin de vie sans rendre effectif l'accès aux soins palliatifs. La difficulté c'est que ce débat a lieu dans un contexte où notre système de soins est en difficulté. » Les opposants au texte redoutent d'ailleurs que l'aide à mourir devienne une issue « facile », face à un système de santé défaillant et au manque criant d'unités de soins palliatifs.

Le vote en première lecture sur les deux textes est prévu mardi 27 mai. Tous les groupes politiques devraient laisser, exceptionnellement, une liberté de vote à leurs membres. « Il faut une « laïcité législative » : chacun a le droit d'être pour ou contre, ou de ne pas avoir d'avis », a plaidé le député du Finistère Erwan Balanant (les Démocrates). Lui, comme plusieurs membres de son groupe, devrait voter le texte sur l'aide à mourir en l'état alors que le premier ministre François Bayrou, issu de la même famille politique, y est opposé. Dernière incertitude : que deviendra-t-il au Sénat, majoritairement à droite ? Dans son intervention télévisée du 13 mai, le président de la République a mentionné la possibilité d'un référendum sur la fin de vie en cas d'« enlisement » au Parlement. ■

JULIE DEBRAY-WENDELING AVEC ALEXANDRA CHAIGNON

# « La dépendance et le handicap ne sont pas des indignités, il n'y a pas de mort qui soit plus digne qu'une autre »

Avocate et militante pour les droits des personnes en situation de handicap, Elisa Rojas dénonce une vision validiste du texte. Elle souligne le risque, réel à ses yeux, de pressions sur les personnes vulnérables pour les convaincre de recourir au suicide assisté.

**V**ous êtes opposée à la proposition de loi sur la fin de vie, qu'est-ce qui vous inquiète le plus dans ce texte ?

Je suis en effet opposée à ce texte depuis le début car il est inutile et dangereux. Le fait de lier suicide assisté, euthanasie et soins palliatifs, en affirmant qu'ils peuvent coexister, est une manipulation grossière de la part de ses défenseurs. Provoquer la mort n'est pas un soin, puisque le soin vise, au contraire, à améliorer, maintenir et protéger la santé physique ou mentale. Mélanger les deux sujets dans le texte de loi visait, en outre, à empêcher ceux qui ont des doutes sur l'opportunité de légaliser « l'aide active à mourir » de voter contre sans risquer de mettre en péril le financement des soins palliatifs. La scission des deux textes a donc le mérite d'offrir plus de clarté.

**Certains défendent cette loi au nom de la liberté de choisir et de la dignité. Que leur répondez-vous ?**

Être de gauche, il me semble, c'est avoir conscience que sans égalité, il n'y a pas de réelle liberté de choix quel que soit le domaine. La liberté ne peut pas s'apprécier de façon abstraite mais au regard des rapports de force qui traversent la société. Or, ces rapports de force sont très défavorables aux personnes malades. C'est dans ce cadre que l'on prétend leur donner le choix de leur mort ? Quant à la dignité, la maladie, la dépendance et le handicap ne sont pas des indignités et il n'y a pas de mort qui soit plus digne qu'une autre.

**Selon vous, cette loi pourrait-elle créer une forme de pression sur les personnes vulnérables ?**

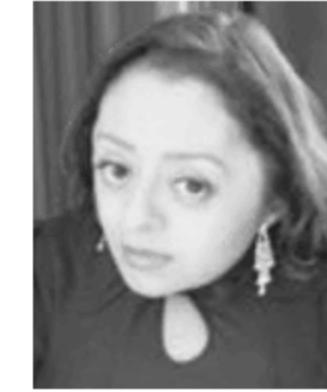
Il est évident que sont à craindre des pressions multiples, notamment médicales ou familiales, pour les convaincre d'avoir recours au suicide assisté et à l'euthanasie, alors qu'elles ne veulent pas réellement mourir mais n'ont plus les moyens de

vivre ou souhaitent simplement mettre un terme à des souffrances auxquelles on pourrait remédier. De plus, il existe déjà une pression sociale qui conduit les personnes malades et handicapées, notamment les plus fragilisées, à croire que leur mort est toujours préférable à leur maintien en vie. La loi ne va donc pas créer cette pression mais l'amplifier et la légitimer. Elle constituera une véritable incitation au suicide pour les personnes malades et handicapées, notamment les plus fragilisées.

**Dans une perspective anti-validiste, quelles autres réponses pourraient être apportées à celles et ceux qui souhaitent un accompagnement de fin de vie ?**

D'abord, il faudrait informer davantage la population sur le fait qu'il n'y a pas de vide juridique en matière de fin de vie. Les lois Claeys-Leonetti donnent déjà aux malades au pronostic vital engagé à court terme une réponse équilibrée, ce que peu de gens savent. Elles prévoient le droit au refus de l'acharnement thérapeutique, le droit à la sédatrice profonde jusqu'au décès et la possibilité de prévoir des directives anticipées à ce sujet. Ensuite, tous les efforts devraient se concentrer sur l'amélioration, la qualité et le financement à hauteur des besoins des soins palliatifs, comme de tout ce qui contribue à soulager la douleur. Le rapport de la mission d'évaluation des lois Claeys-Leonetti de 2023 a d'ailleurs confirmé que lorsque les malades étaient bien pris en charge, ils ne demandaient plus à mourir.

**« Les efforts devraient se concentrer sur tout ce qui contribue à soulager la douleur. »**



**ELISA ROJAS**  
Avocate franco-chilienne au barreau de Paris

**Cette loi vous semble-t-elle répondre à des demandes sociales réelles ou plutôt une posture politique ?**

La mission d'évaluation des lois Claeys-Leonetti de 2023 a conclu que les textes actuels répondaient à la majorité de cas de personnes en fin de vie, et que les situations qu'elles ne couvriraient pas, à savoir les personnes dont le pronostic vital n'était pas engagé à court terme et souhaitant mettre fin à leurs jours, étaient minoritaires. La demande pressante de la part des malades, agitée par les défenseurs du texte, n'est pas documentée mais illustrée par des témoignages individuels choisis et subjectifs qui, aussi poignants qu'ils puissent être, ne peuvent pas fonder une politique publique de santé aux conséquences aussi graves. Cette loi ne répond à aucune autre urgence que celle imposée par Emmanuel Macron. Elle se présente comme « humaniste » alors qu'elle n'est que le prolongement logique d'une action destructrice en matière sociale.

**De nombreux élus de gauche soutiennent cette proposition de loi. Est-ce une rupture avec leurs valeurs sociales ?**

La gauche refuse de reconnaître qu'en matière de handicap, il est question de domination et d'oppression d'une majorité (les personnes valides) sur un groupe minorisé (les personnes handicapées). Elle n'analyse rien sous le prisme du validisme, ce qui la conduit à soutenir le projet de loi de façon dangereuse en occultant le contexte social dans lequel il s'inscrit. Cette position est non seulement une trahison mais également un renoncement à proposer des perspectives d'amélioration des conditions de vie des personnes malades (y compris en fin de vie) et handicapées. Elle assume n'avoir aucun autre horizon à leur offrir que la mort. C'est terrifiant. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR J. D.-W.



Le 1<sup>er</sup> mai 2025, à Paris. LAURENT DEMARTINI/HANS LUCAS/AFP

# Les élus PCF vont provoquer un vote sur la réforme des retraites

**ASSEMBLÉE** Les parlementaires communistes et ultramarins du groupe GDR entendent imposer le tout premier scrutin sur le texte fixant l'âge de départ à 64 ans le 5 juin au Palais-Bourbon. Ils donnent rendez-vous aux députés, au gouvernement et aux citoyens. La CGT appelle à se mobiliser.

**L**a réforme des retraites, on lâche l'affaire, on abandonne ? Certainement pas. Le 5 juin, les députés communistes et ultramarins remettent la question au cœur des débats à l'Assemblée nationale. « Le passage à 64 ans est une plaie encore saignante pour la démocratie française. Cette réforme injuste et brutale a été imposée contre l'avis des Français, contre l'avis unanime de l'intersyndicale, et sans aucun vote des députés. Le 5 juin, l'enjeu est considérable : nous entendons provoquer enfin un vote dans l'hémicycle sur cette réforme », prévient Stéphane Peu, chef de file des députés PCF et président du groupe GDR. Mais comment faire sachant que, lorsque la France insoumise a

tenté d'abroger la réforme des retraites, en novembre, la Macronie et les députés LR ont fait obstruction au débat de 9 heures du matin à minuit, empêchant tout vote sur la question. « Nous en avons tiré enseignement. Nous allons utiliser notre niche parlementaire pour déjouer l'obstruction en déposant une proposition de résolution affirmant l'impérieuse nécessité d'abroger cette réforme. Ce type de texte ne peut être ni amendé, ni bloqué par l'article 40, ce qui garantit un vote clair et sans entrave. Nous aurons donc le premier vote de l'Assemblée et enfin la vérité des prix sur qui combat ou non ce texte », assure Stéphane Peu.

La bataille n'est donc pas du tout terminée, d'autant que, le même jour, la CGT appelle à la mobilisation. « On continue à se battre car nous sommes majoritaires

dans le pays. 69 % des Français sont pour un référendum sur cette réforme, et les deux tiers veulent l'abroger. D'ici au 5 juin, notre mission est de convaincre, de nous mobiliser, de faire grève et de mener des actions partout où c'est possible », assure Denis Gravouil. Le secrétaire confédéral de la CGT était présent pour une première soirée de rassemblement, mardi soir à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dans la circonscription de Stéphane Peu. La sénatrice PCF Cathy Apourceau-Poly y a également pris la parole. « L'année 2023, cela peut sembler loin, très loin... Mais le passage à 64 ans on en entend parler tous les jours. Cette réforme, elle provoque une hausse du chômage et des arrêts maladie chez les seniors déjà croqués par le travail. Elle fait baisser les pensions. Elle ne passe pas. Alors

on ne lâche rien. On a eu le 49.3 à l'Assemblée, le 44.3 au Sénat, le rejet de toutes nos alternatives, le refus d'un référendum par le Conseil constitutionnel, mais ce n'est pas fini ! » insiste l'élu du Nord.

Et ce d'autant que la violence de 2023 n'en finit pas de se démultiplier. « Les effets nocifs de cette réforme ont été immédiats et vont s'aggraver dans les mois et années à venir, nous sommes devant une

**« Nous sommes devant une bombe à retardement, notamment pour les plus modestes et les femmes. »**

CAROLINE CHEVÉ,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FSU

bombe à retardement, notamment pour les plus modestes et les femmes », alerte Caroline Chevé, secrétaire générale de la FSU. L'heure est donc à réalimenter le souffle des centaines de milliers de personnes mobilisées contre ce texte pendant des mois en 2023, gravement ignorées par un gouvernement qui s'est servi des pires articles de la Constitution dans un même geste antidémocratique et antisocial. « Les seuls exemples d'une telle brutalité, sur une réforme d'une telle ampleur, sont à trouver dans les pays au bord de la faillite », observe l'économiste Michaël Zemmour.

**« 10 MILLIARDS D'EUROS À TROUVER, C'EST 1 POINT DE COTISATION SOCIALE »**  
Sauf que la France, en 2023, n'était absolument pas au bord de la banqueroute. « Face à la question démographique sur le financement des retraites, il existe plusieurs pistes : repousser l'âge de départ, baisser les pensions, ou augmenter les cotisations. Et le gouvernement a tranché d'emblée sans demander l'avis des Français », note l'enseignant-chercheur. Or, selon ses calculs, revenir à une retraite à 62 ans, comme le revendent les syndicats, coûterait 10 milliards d'euros. « Cela coûte encore moins si on augmente les salaires, si on fait baisser le chômage et si on taxe les inégalités femmes-hommes. Mais partons sur 10 milliards à trouver : cela représente 1 point de cotisation sociale, soit 15 euros par mois à partager entre salarié et employeur pour un Smic, 30 euros par mois à partager pour deux Smic. Cela mérite donc d'être discuté, et ce n'est pas logique que ce débat ait été empêché. »

Il y a donc urgence, pour la démocratie, pour la justice sociale, à reprendre un bras de fer que la gauche n'a jamais abandonné. « Cette réforme est un totem pour Macron, qui a expliqué son refus de nommer le Nouveau Front populaire à Matignon car nous entendions abroger le texte. Ce combat est iconique, car il départage ceux qui au fond veulent des retraites individualistes par capitalisation et ceux qui défendent le collectif, la fraternité et la répartition », mesure Stéphane Peu, qui donne rendez-vous aux députés, et aux citoyens, le 5 juin. ■

AURÉLIEN SOUCHEYRE



Pour l'élu de Picardie, le programme du NFP doit être une « base » sur laquelle s'appuyer.

## Ruffin veut croire à une primaire « de Poutou à Hollande »

**PRÉSIDENTIELLE** Dans un entretien accordé à *Libération*, le député de la Somme se prononce en faveur d'une candidature unique du Nouveau Front populaire pour 2027. Seule solution, selon lui, pour sortir le pays et la gauche de l'abattement.

**I**n'y a pas qu'à droite que l'élection présidentielle se prépare. Après les prises de parole de Lucie Castets, ex-candidate à Matignon pour le Nouveau Front populaire (NFP), et de Marine Tondelier, secrétaire nationale des Écologistes, c'est au tour de François Ruffin de se prononcer en faveur d'une primaire de la gauche. « Je vais droit au but : il nous faut une primaire, une "primaire geyser", qui ne soit pas qu'une élection de départage, mais un moment de débordement », déclare-t-il auprès de *Libération* ce mercredi.

En reprenant Johnny Hallyday, le député de la Somme entend par ce processus donner « l'envie d'avoir envie » contre l'abattement et le découragement qui dominent, selon lui, à gauche. « Ces mots, "Soyez unis, arrêtez vos conneries", (...) des millions de gens s'y sont reconnus, observe-t-il, se remémorant les jours suivant l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 par Emmanuel Macron. En un mois, 9 millions de votants. On pourrait leur rendre la parole, non ? C'est soit la stratégie des primaires, soit la stratégie déprimante. »

L'ancien journaliste en est certain, « cette primaire aura lieu »

et il en édicte quelques principes : « Les garde-fous pour candidater : 100 000 parrainages citoyens, 250 de maires. Dix idées, en guise de profession de foi. Un vote physique, avec un bureau de vote par canton. L'objectif : 2 à 3 millions de votants. » Avec, à l'en croire, des gains à récolter pour toute la gauche et pour son représentant - ils agira de... lui-même, il en est certain. « Vous sortez de là avec des points d'appui dans le pays, un maillage du territoire que la gauche a perdu », veut-il croire.

### INCARNER LA RUPTURE

Après sa rupture avec la France insoumise, la question du périmètre voulu se pose forcément. Il s'y penche sans détour. « C'est à eux de choisir d'y rentrer ou non. Pourquoi auraient-ils peur du débat, d'un vote ? » lance-t-il aux troupes de Jean-Luc Mélenchon, comme un défi. « Le périmètre a existé, c'est celui du NFP : de Philippe Poutou à François Hollande », détaille-t-il, précisant que le programme du NFP des élections législatives doit être une « base » sur laquelle s'appuyer, « ensuite libre à chacun d'avoir des idées, des mesures, pour incarner la rupture ». ■

Cette proposition de primaire a déclenché peu de réactions

du côté des partis de gauche. Contactés, aucun n'a donné suite. Seul l'entourage de Nicolas Mayer-Rossignol, candidat à la succession d'Olivier Faure lors du congrès socialiste, fait part de son « scepticisme ». Ce qui tranche avec l'enthousiasme des autres « purgés » de LFI. « Il faut une candidature commune du NFP dès le 1<sup>er</sup> tour », estime Alexis Corbière, député l'Après de Seine-Saint-Denis et membre du groupe Écologiste.

Autre ambiance du côté des insoumis, Adrien Quatennens, ex-député du Nord, a préféré tacler la journaliste chargée de l'entretien, Charlotte Belaïch, qui n'est autre que la coauterice de *la Meute*, livre-enquête sur le mouvement de Jean-Luc Mélenchon, coupable selon lui de ne pas avoir interrogé François Ruffin sur « son soutien à Glucksmann ou Hollande s'ils la gagnaient ». Sauf que cette question a bien été posée, et que François Ruffin y répond : « Je n'imagine pas qu'on participe à un tel scrutin sans, ensuite, en respecter les règles », en plus d'estimer que la primaire permettra aussi une clarification à gauche : « Est-ce qu'on accompagne le marché, ou est-ce qu'on opère un changement de cap franc, pour les humains, pour le vivant ? » ■

ANTHONY CORTES

## LA CHRONIQUE DE PHILIPPE RIO

MAIRE DE GRIGNY,  
ÉLU « MEILLEUR MAIRE  
DU MONDE » EN 2021



## Banlieue : ni anges ni démons

Le documentaire de Mohamed Bouahssi *La banlieue, c'est le paradis* a obtenu un joli succès sur France 2, le 18 février. Une exposition, « Banlieues chères », brille actuellement au palais de la Porte-Dorée, à Paris. Le film culte des années 1990 *la Haine* renait de ses cendres sous la forme d'une comédie musicale et il sera présenté lors de la Fête de l'Humanité. La presse s'est également fait largement l'écho du livre *Grands Ensemble*, des sociologues Fabien Truong et Gérôme Truc, qui consacrent dix ans d'enquête à Grigny (Essonne) et dissèquent le quotidien des habitants de ma ville. La banlieue est ainsi sous le feu de la rampe. Mais elle ne l'est, semble-t-il, pas pour les décideurs publics. Va-t-elle le redevenir avec le prochain comité interministériel à la ville, la grand-messe de la politique de la ville sous l'égide du premier ministre, maintes fois reporté et désormais prévu le 6 juin ?

**La nécessaire soif de vérité dans l'affaire Bétharram a manifestement happé François Bayrou.** Mais surtout, la banlieue n'est, somme toute, pas prioritaire dans l'agenda du pouvoir depuis bien longtemps. Et peut-être d'ailleurs depuis que Jean-Louis Borloo a lancé, il y a maintenant vingt ans, la rénovation urbaine pour nos quartiers, qui est injustement décriée, tout autant que l'est la politique de la ville, dont on vient de geler 15 millions d'euros. Ces 15 millions d'euros sont

une paille au niveau du budget de l'État mais un nouveau coup dur pour nos quartiers, qui sont de moins en moins prioritaires. D'autant que la politique de la ville, qui représente 1 % du budget de la France, ne peut pas se substituer aux politiques nationales d'emploi, de formation, de lutte contre les discriminations, d'intégration, d'éducation, de sécurité ou de santé.

**Une partie du problème français avec sa banlieue, c'est peut-être avant tout le regard que l'on porte sur elle,** comme si elle était un fardeau, mais cela relève aussi d'un lourd héritage colonial non réglé par l'imaginaire et national. Notre message est pourtant simple : nos quartiers sont une solution pour le pays et non un problème. Et loin du récit médiatique qui veut dresser la France rurale et des pavillons contre la France urbaine, ses habitants ne sont ni des anges ni des démons. Certains font briller la banlieue sur grand écran. Et d'autres, lors des olympiades, font raisonner *la Marseillaise* sur les podiums sportifs et sont la fierté de la France bleu-blanc-rouge. Ces personnalités sont des étendards de réconciliation nationale avec la banlieue. Mais il y a surtout urgence à démythifier notre banlieue. Comme tout un chacun, dans nos quartiers, on veut se former, apprendre, être rémunéré à un juste salaire, vivre en société et paisiblement dans une France libre, égale et fraternelle. ■

# Prisons : « Un délaissement coupable »

**ENFERMEMENT** La Contrôleure générale des lieux de privation de liberté pointe l'explosion de la surpopulation carcérale, et alerte sur une logique jugée inefficace.

**D**es prisons aux établissements de santé mentale, en passant par les centres de rétention administrative et les centres éducatifs fermés, on retrouve un « délaissage coupable partout », déplore Dominique Simonnot, la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL), en avant-propos de son rapport d'activité annuel, publié mercredi 21 mai. L'année 2024 est ainsi « marquée pour la quatrième fois consécutive par une croissance inquiétante et nocive de la surpopulation carcérale », avec 82 921 détenus pour 62 358 places au 1<sup>er</sup> avril 2025 et un taux d'occupation moyen des maisons d'arrêt de 161,8 %. Avec pour corollaire, une augmentation de 52 % du nombre de matelas au sol (4 752) par rapport à l'année 2023. Des chiffres qui marquent « l'échec des mesures » inscrites dans les lois adoptées en 2021 et 2023, du temps où Éric Dupond-Moretti était place Vendôme.

« Il est assez drôle de constater que l'opinion publique n'a aucun mal à éprouver de la compassion face aux photos de prisons étrangères mais qu'elle continue à affirmer qu'en France, la prison, c'est le Club Med », grince Dominique Simonnot. De nombreux détenus occupent, en effet, des cellules où « l'espace disponible par personne, une fois déduite la place occupée par le mobilier, est souvent inférieur à 3 m<sup>2</sup> ». À la promiscuité s'ajoute la vétusté des cellules, « souvent infestées de punaises ou de cafards », et de « sanitaires dégradés ou bouchés ».

#### LA MÉTHODE DARMANIN

Dans ce contexte, « la mise en place d'une régulation carcérale contraignante fondée sur la loi demeure plus urgente que jamais », estime cette autorité administrative indépendante qui réclame, depuis plusieurs années, un mécanisme permettant d'examiner les possibilités de sortie

d'un prisonnier en fin de peine avant de faire rentrer d'autres détenus.

Mais, en dépit des alertes répétées, le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, se dit « totalement défavorable » à une telle mesure. Dans une lettre envoyée la semaine dernière aux magistrats, il préfère mettre en avant la construction de prisons modulaires, l'expulsion de détenus étrangers ou encore la différenciation des prisonniers en fonction de leur niveau de dangerosité pour remédier à ce problème.

Dernièrement, le garde des Sceaux, toujours prompt aux effets d'annonce, a essayé d'interdire les activités « ludiques » en prison. Une privation qui contrevient au Code pénitentiaire, lequel prévoit « pour les détenus condamnés l'organisation d'activités permettant leur

réinsertion », a rappelé le Conseil d'État dans un arrêt rendu le 19 mai. Les activités visées par Darmanin constituent, pourtant, « un des rares espaces propices à des échanges constructifs et à des réflexions indispensables à tout projet de réinsertion », souligne le rapport de la CGLPL, qui précise qu'elles évitent « l'accroissement des tensions et des violences interpersonnelles » entre les détenus.

Du côté des établissements de santé mentale, la situation est tout aussi préoccupante avec des « services ravagés par le manque de soignants ». Un constat similaire pour les centres de rétention administrative, où la CGLPL pointe des « conditions matérielles de vie indignes ». ■

BÉRÉNICE PAUL



Le rapport déplore une hausse de 52 % du nombre de matelas au sol par rapport à 2023.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX jeudi 22 mai

## DANS CE NUMÉRO

**À LA UNE** Peut-on encore boire l'eau du robinet sans trembler ? La liste sans fin des toxiques générés par l'industrie inquiète et les négligences de l'Etat s'accumulent.

**L'histoire de la semaine** Fleury-Mérogis, qui accueille la plus grande prison d'Europe, est aussi une ville pleine de vie, fière de son esprit village.

**La rencontre** Serge Rezvani, auteur du

« Tourbillon », partage à près de 100 ans son regard iconoclaste sur notre monde.

**Culture** Julien Clerc publie « Une vie », un 28<sup>e</sup> album studio traversé par l'amour, la mort et l'espoir. Rencontre avec un artiste populaire.

**Idées** Les historiens Guillaume Roubaud-Quashie et Côme Simien donnent à voir sous un angle nouveau le jacobinisme, marqueur

révolutionnaire à gauche, souvent dénaturé.

**Télévision** Militante, journaliste, résistante, Marie-Claude Vaillant-Couturier aura mené une vie d'engagements dans un siècle troublé.

**Il était une fois 1945** : les femmes votent pour la première fois.

**Et tous nos rendez-vous...**



**L'Humanité**  
magazine

# Frères musulmans : un rapport, des amalgames

**EXÉCUTIF** Une étude sur la progression de l'islamisme a provoqué un battage médiatique. Si la question est sérieuse, le spécialiste de la laïcité Nicolas Cadène pointe une méthodologie douteuse et considère que « rien n'est surprenant » dans ce document.



Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a pesé de tout son poids pour que l'étude soit déclassifiée. JULIEN MUGUET/HANS LUCAS

**E**n France, le Conseil de défense et de sécurité nationale (CDSN) se réunit chaque semaine, sans que son ordre du jour ne s'ébruite ou ne fasse la une des journaux. Il en a été tout autrement mardi, à l'occasion de l'examen par le conseil d'un rapport « choc » sur les Frères musulmans, commandé par le gouvernement à deux hauts fonctionnaires. Selon l'Élysée, le document de 73 pages « établit très clairement le caractère antirépublicain et subversif » de l'organisation islamiste. Ses rédacteurs pointent un « entrisme par le bas » qui constitue une « menace pour la

cohésion nationale ». Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur ayant pesé de tout son poids pour que l'étude soit déclassifiée, parle même d'un risque de « submersion » devant un « islamisme à bas bruit qui se répand en tentant d'infiltrer les associations sportives, culturelles, sociales ou autres », et dont « l'objectif ultime est de faire basculer toute la société française dans la charia ».

Sauf que si le rapport souhaite documenter l'organisation grandissante des Frères musulmans, dont l'activité et le danger ne sont pas à mésestimer, il pointe aussi qu'ils sont très loin d'être majoritaires parmi les musulmans. D'après l'enquête, 139 lieux de culte seraient liés aux fréristes en France, en plus de 68 lieux « considérés comme proches

de la fédération ». Un chiffre qui doit à la fois alerter – tant leur projet appelle à placer la loi de Dieu devant celle de la République, en plus de consacrer l'inégalité entre les hommes et les femmes – tout en étant relativisé. En effet, ces sites représentent « 7 % des 2800 lieux de culte musulmans » dans le pays, et sont fréquentés en moyenne par « 91 000 fidèles le vendredi », sur 6 millions de musulmans dans l'Hexagone, dont 1,8 million se déclarant pratiquants.

Les auteurs soulignent également que 280 associations et 21 établissements scolaires seraient liés à l'organisation, et pointent le développement sur les réseaux d'une « prédication 2.0 ». Tel est le constat du rapport, qui a été vertement

accueilli par le Conseil français du culte musulman (CFCM), selon lequel l'étude pèche par « absence de définitions claires des concepts (utilisés) », ce qui l'amène à entretenir une « confusion préjudiciable ». Le CFCM, qui rappelle que « la lutte contre l'extrémisme se réclamant de l'islam est au cœur de (ses) priorités », exprime ainsi sa « profonde inquiétude face aux possibles dérives et instrumentalisations des données rendues publiques ».

Le fond et la forme du rapport ont aussi été critiqués par Nicolas Cadène. L'ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité signale « une méthodologie peu rigoureuse, des évidences, des amalgames et du simplisme ». « Il y a des appréciations totalement farfelues et absolument pas sourcées, ce qui est très problématique pour un rapport officiel. Quant à l'entrisme affirmé dans différents secteurs, point majeur du rapport, il n'est pas documenté et s'oppose assez largement au rapport 2024 du ministère de l'Intérieur, qui, lui, était sourcé ». « À l'inverse de ce qu'on lit ou entend, rien n'est surprenant dans ce rapport, sauf à n'avoir jamais rien suivi à ce sujet », ajoute le fondateur de la Vigie de la laïcité.

## « L'ISLAMOPHOBIE FRANCHIT UN SEUIL »

Dès lors, les unes « chocs » du Figaro (qui affirme au sujet des fréristes que « telle une araignée, cette organisation a tissé sa toile dans tous les replis de la société » sans que cela ne soit démontré) et du Parisien-Aujourd'hui en France apparaissent quelque peu comme le prolongement d'une opération de communication montée par Bruno Retailleau, qui n'est jamais le dernier à instrumentaliser la question de l'islam, faisant le lien entre l'immigration, les musulmans et l'insécurité. « Nous sommes parfaitement en ligne sur le fait qu'il ne faut pas faire d'amalgame », a tenu à préciser l'Élysée. Si Emmanuel Macron, au sortir du Conseil de défense, a demandé à son gouvernement de formuler des propositions pour le mois de juin, le secrétaire général de Renaissance, Gabriel Attal, a appelé dès lundi soir à interdire le port du voile pour les mineurs de moins de 15 ans dans l'espace public. Alors qu'une surenchère est à craindre, Jean-Luc Mélenchon a fustigé la façon de faire du gouvernement. « L'islamophobie franchit un seuil. Ce genre de méthodes a déjà été appliqué dans le passé d'abord contre les protestants et les juifs. Cela conduit tout droit à un déchaînement d'inquisitions cruelles contre les personnes et désastreuses pour l'unité du pays. »

Reste à savoir ce que retiendra l'exécutif. Les auteurs du rapport notent que « prenant racine dans des quartiers à majorité musulmane généralement paupérisés, (les fréristes) répondent à des besoins de la population ». Cela amènera-t-il Emmanuel Macron à mesurer que les entraves faites à la justice sociale et à la promesse républicaine constituent un dangereux terreau ? Car la lutte contre l'islamisme doit être prise dans toutes ses dimensions, et sans instrumentalisation à même de nourrir toujours plus les peurs et les divisions. ■

AURÉLIEN SOUCHEYRE

**Ain** Rouge Aurélien 20, Blanchet Claude 60, Preto Maurice 100, Rey-Mermet Jean-Marie 30. **Aisne** Hardy Gibou Marie-France 20, Caramelle René 75, Eslan Denis 100. **Allier** Bidault M et Villeneuve Mme 400, Dutheil Jean-Noël 100, Fillatre Christiane 100, Roudier Guy 100. **Alpes-de-Haute-Provence** Casa Joseph 100. **Hautes-Alpes** Presse Daniel et Marie-Paule 200, Albert Jean 300, Amis de l'Humanité des Alpes du Sud 1000, Feuillassier Denis 50. **Alpes-Maritimes** Abdallah Jacques 30, Alardo Éliane 100, Amouriaux Suzanne 350, Barucchi Jean-Paul 40, Clouchoux Daniel 50, Daniel Francis 30, Grinda Lucien et Michele 100, Jacq Jean 100, Mikael Josseline 100, Schellino Étienne 100, S2LH Alpes-Maritimes 500, Vincent Gérard 60. **Ardèche** De Simone Victor 200, Delapine Frédéric 50, Kohlmann Marie-Claude 40, Ernest Lucas 700. **Ardennes** Dammerey Jean-Claude 100, Douillet Pascal 125, Janvre Anna et Alain 100. **Ariège** Clairin Annick 30, Odon Claude 50, Sutra Danielle et Jean-Claude 100. **Aude** Dols Gérard 100, Decressac Françoise 100, Pugnaud Sylvie 100, Renard Denis 150. **Aveyron** Canqueteau André 50, Crespin Yvan 200, Solignac Michel 500. **Bouches-du-Rhône** Arfaoui Warda 20, Arnal Jocelyne 100, Bettini Élise 100, Braccini Danielle 200, Canu Annie 250, Daudet Jean-Pierre 50, Ercole Henri 200, Gonzalez Christophe 50, Goudard Daniel 500, Guillaud Marc 800, Markerian Antoinette et Gérard 100, Mattio Richard 500, Mendelsohn Christine 100, Mizoule Jean 100, Morazzani Albert Jean 100. **Calvados** Blavette Jean-Marc 50, Bonhomme Claude 500, Cingal Vincent 50, Mahe Yves 100. **Charente** Avril Josette 100, Barraud Hervé 150, Hospital André 100, Tireton Jean-Claude 200, Villotte Robert 50. **Charente-Maritime** Boisard Marie-Claire 100, Capelle Roland 100, Escalada-Sanchez Jacques 100, Section PCF île de Ré 200, Touron Jean-Noël 185. **Cher** Ardoneau Christian 500, Aucher Laurent 200, Borget Jean-Jacques 50, Menigot Roger 30, Pignero Jean-Michel et Éliane 700. **Corrèze** Anthiniac Guy 100, Bordas Bruno 90, Coste Daniel 100, Estrade Catherine 20, Fonfrede Jean-Yves 20, Isère Raphaëlle 30, Petit Christophe 20, Sarda Henri 50. **Haute-Corse** Bolze Baldacci Claire 100, CCM Bastia 5,37, Franceschetti Françoise 50, Luciani Henri 100. **Corse-du-Sud** Gossa Chantal 150. **Côte-d'Or** Noirot Daniel 200. **Côtes-d'Armor** Guyomard Geneviève 120, Section PCF Cachin-Torqueau 1000. **Dordogne** Connangle Jean 150, Mandeix

## VOS DONS, VOTRE JOURNAL

Olivier 100, Planson Marie-Frédérique 500, Ravary Jacques 200, Rebrière Christian 100. **Doubs** Monnier Alain 70. **Drôme** Berthon Françoise 100, Depoilly Didier 10, Devine Frédéric 80, Herzberg Danielle 100, Magnon Marcel 100, Mollier Sylvain 50, Rigaudie Michel 165. **Eure** Cassius Luc 100, Juston Jacqueline 100, Maurice Marie-Christine 30, Vengeon Claude 100. **Eure-et-Loir** Bizot Françoise 100, Mimeau Olivier 50, Rimboux Jean-Claude et Graziella 300, Vidal Jean-Pierre 30. **Finistère** Boucher Yann 100, Le Guen Marie-Hélène 100, Papin Sylviane 200. **Gard** Blanc Roger 50, Brizon Bernard 100, Brouillet André 100, Claire Marion 30, Clement Lionel 50, Durand Gérard 80, Gaini Gilles et Nadine 500, Huard Marthe 200, Nieto Didier 200, Oromi Michèle 100, Palma Carmelo 200, Poudevigne Alain 50, Rieu Bernard 100, Section PCF d'Uzès 200, Section PCF Salles-du-Gardon 400, Tournecuillert Jean 300. **Haute-Garonne** Ainardi-Peroz Sylviane 500, Baïssas Philippe 50, Berhault Georges 50, Evaldre Yves 150, Fernandez Claudio 100, Freche René 150, Gauran Michel 100, Llamas Raphaël 60, Pedoussaut Gilbert et Michèle 20, Rubio Jesus 500, Segouffin Pierre 50, Segouffin Jacques 50, Sempé Annie et Christian 550, Thoumié Josette 300, Veyret Fabienne 150, Wittmann Josette 50. **Gironde** Arquis Éric 100, Bardy Louis 600, Bey José 100, Bordes Françoise et Jean-Jacques 200, Capdeboscq Piedad 40, Garbiso Éliane 50, Labecot Marie 100, Le Men Alice et Henri 200, Mallie André 250, Puyet Ginette 50, Rouanet Marc 60, Sanguigne Jean-Pierre 100. **Hérault** Abel Yolande 50, Alberti Claudine et Marc 150, Chabbal Jean 30, Denis Jacqueline 50, Tortech Marc 100. **Ille-et-Vilaine** Mauvoisin Francine 300, Section PCF Rennes 1000. **Indre** Secail Traques Marc 1000. **Indre-et-Loire** Carreau Michelle et Pierre 100, Diard Daniel 250, Gauthier Jean 1000, Goron Guy 60, Rousseau Michèle 100. **Isère** Amoudruz Chantal 10, Assayenc Jacques 1500, Battagli Serge 30, Berthollet Paul 200, Daian Jean-François 250, Deleaz Jean 300, Fargeas Bernard et Bandet Nicole 150, Favier Frédéric 100,

Gonzalez Antoine 100, Gueguen Pechala Anne-Marie 100, Guiboud Josette 200, Guiglini Xavier 300, Lauthier Gérard 80, Pasquali Daniel 50, Perdrix Hubert 100, Perez François et Gisèle 120, Pernet Alain 100, Peyron Francis 200, Pouchot-Rouge Raymond 50, Segura Alain 100, Tranchant Remy 500. **Jura** Neilz Patrick 200. **Landes** Section PCF Bas Armagnac 500, Desole Béatrice 100. **Loir-et-Cher** Griveau Yannick 50, Muller Claude 150, Seureau Claude 200. **Loire** Brayet Yves 100, Lombardo Danielle 60, Solitaire Bernard et Monique 100. **Haute-Loire** Presumey Jean 200. **Loire-Atlantique** Billaudeau Denise et Jean 100, Evain Jacqueline 30, Haine Veronique 500, Lechevallier Éric 500, Lucas Joseph 100, Plumelet Jean-Luc 120, Rathouit René 200, Vincent Georges et Jeanine 100. **Loiret** Aymard Monique 100, Bazin Nelly 3000, Chauvet Michel 100, Deshaies René 50, Gil Carmen 100, Laveau Michel Paul 100, Pelle Paulette 200. **Lot** Goutverg Annie 1000, Parmentier Colette 400, Section PCF Limoges 500. **Lot-et-Garonne** Le Pottier Richard 150, Cadeac Michel 100, Di Pietro Henri 150, Rauzieres Guy 150, Revier Brigitte 200. **Lozère** Galvier Guy 200. **Maine-et-Loire** Bozzani Jean-Marc 200, Garand Nicole 150. **Manche** Amis de l'Humanité de la Manche 500, Fernandez Evelyne 100, Gautheron Jocelyne 50. **Marne** Bouffard Michel 300, Chemin Philippe 100, Dumont Patrice 200, Fautrat Adrien 80, Journeau Christiane 30, Pernet Marianne 50, Verrielle Jean 50. **Mayenne** Dufour Louis 150, Nozahic Franck 25. **Meurthe-et-Moselle** Olleviers Geneviève 200. **Morbihan** Borja Chantal 100, Neveu Claudine 100, Roger Noël 300, Stephan Marcel 100. **Moselle** Caristo Mireille 50, Hesse Marie Emma 150, Lemaire Bernard 700, Quilling Janine 100, Tontoni Alain 50. **Nièvre** Bougriot Marcel 100, Boulet Daniel 10, Charaudie Roger 100, Choquel Gilles 200, Daury Paulette 20, Denegre M 40, Diot Francois 50, Fédération PCF de la Nièvre 275, Fresneau Danielle 30, Graillot Serge 50, Hermet Jean 100, Hollingue Claude 50, Jego Hervé 50, Ladoux Michel 100, Lebrun Jean-Claude 200, Liron

Isabelle 100, Longueville François 20, Magny Henri 15, Millot Philippe 50, Picq Claude et Josette 200, Sauvagnat Robert et Odette 60, Surieu Daniel 50, Thill Karl 50. **Nord** Cheval Laurent 200, Colbeaux Jean-Pierre 400, Fonfrede Joël 30, Herrewyn Gérard 250, Mittenaere Johnny 100, Pailliez Marc 300, Ravetta Sylvain 50, Samiez Armelle 700, Tiedrez Francis 200, Vilain Chantal 150. **Oise** Bosino Jean-Pierre 250, Monthuys René 2000. **Orne** Roger Jacky 250. **Puy-de-Dôme** Angeleri Michel 500, Brunie Daniel 200, Darson Jean-Louis 200, Lebourg Anny 100, Morand Madeleine et Robert 50, Teilhol Henri 200. **Pyrénées-Atlantiques** Clarac Anny 200, Debarre Jean-Claude 150, Dubun Ghislaine 50, Gardy Michel 150, Garret Alain 100, Gau Claudine 70, Labourdette Michel 100, Nazabal Marie Carmen 100. **Hautes-Pyrénées** Escale Albert 100. **Pyrénées-Orientales** Cols Lucien 100, De Wyndt Patrick 20, Rey Richard 200, Saint-Jours Jacqueline 250. **Bas-Rhin** Al Amrani Abdellah 250, Fussiner Bernard 100, Stern Denise 100. **Haut-Rhin** Brodbeck Irène 100, Cialdella Maurice 50, Haffner Maurice 500. **Rhône** Angeletti Lucien 1000, Aries Antoine 200, Bornu Monique 50, Burg Roger 200, Chabert Michele 100, Cordel Yvette 100, Girin Micheline 200, Hyvert Violaine 10, Keloumgian Jean-Robert 75, La balette Gérard 200, Lebre Michel 50, Loscos Michel 100, Neyraud Pierre 300, Perrenot Alain 80, Plantier Étienne 100, Swit Martine 100. **Saône-et-Loire** Bossu Lucien 50, Fouillouse Michel 300, Gaumet Jacqueline 150, Guillien Jacqueline 60. **Sarthe** Rouby Guy 200, Jameux Bernard 100, Leproust Gilles et Patricia 164. **Savoie** Colomban Gisèle 200, Dacquin Raymond 130, Granata Renée 550, Parpillon-Fiollet Jean-Noël 100, Rosset André 200, Rovarch Alain 200. **Haute-Savoie** Belden David 100, Chatenoud René 250, Magliocco Guy 100. **Paris** Adèle Paul 50, Benoit François 210, Béreau Maurice 600, Burgaleta M et Mme 500, Capoulade Annie 40, Chambrin Marie-Hélène 30, Citrinot Renée 250, Curzi Antoineta 200, Duneufjardin Annie 900, Duval René 200, Estrade Marc-Antoine 20, Garcia Fortuna et Espada Ponce Mariana 200, Guicherd Bernard 100, Guitet Annick 100, Heymann Pierre-Étienne 200, Jacquet Roland 50, Jeandenans Marc 800, Lannez Michel 30, Leaux Colette 50, Lescure Jeanne 200, Mauve Daniel 150, Msika Mardekhai 200, Rabier Marie-Rose 100, Sarnay Bruno 200, Topalov Christian 100, Vendart Jean 100.

Liste arrêtée au 10 avril 2025

**Souscription 2025**

**Le prix de la vérité**

**JE FAIS UN DON À L'HUMANITÉ EN VERSANT**

**NOM / PRÉNOM** \_\_\_\_\_ € \_\_\_\_\_

**E-MAIL** \_\_\_\_\_

**TÉL.** \_\_\_\_\_

**ADRESSE** \_\_\_\_\_

**VILLE** \_\_\_\_\_ **CODE POSTAL** \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir des informations de la part de l'Humanité.

Votre don est à retourner à l'Humanité, souscription, immeuble Calliope, 5, rue Pleyel - 93528 Saint-Denis Cedex.

**OU JE FAIS UN DON EN LIGNE !**

**DÉFISCALISATION**

VOTRE DON VOUS DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT DE 66 %, DANS LA LIMITÉE DE 20 % DU REVENU IMPÔSABLE.

Par exemple, si je donne 100 €, je récupère 66 €. Si je donne 200 €, je récupère 132 €. Si je donne 500 €, je récupère 330 €.

Je fais un don de 1 à 499 € : Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Presse et Pluralisme Humanité.

Je donne 500 € ou plus : Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'Humanité en partage.

**VICTOIRE POUR LES ATSEM**

Après une grève de deux mois, les agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles (Atsem) de Lorient (Morbihan) ont obtenu un jour de sujexion supplémentaire, 17 euros d'augmentation et la réouverture des discussions sur la charte de métier.

**ALTICE EN SAUVEGARDE ACCÉLÉRÉE**

Le groupe Altice France, maison mère de l'opérateur SFR, s'apprête à entrer en procédure de sauvegarde accélérée, comme prévu par le plan de restructuration de sa dette, pour finaliser la renégociation avec ses créanciers de sa dette de près de 24 milliards d'euros.

**GRÈVE SUSPENDUE À FLAMANVILLE**

Le mouvement de grève entamé vendredi dernier à la centrale nucléaire de Flamanville a été suspendu dans l'attente des négociations avec la direction. Les agents contestent la règle de pose des congés et l'équilibre entre vie professionnelle et privée.

# Attention dangers pour les apprentis

**SÉCURITÉ** Après la mort de plusieurs jeunes sur leur lieu de travail, la CGT exprime son ras-le-bol face au manque d'encadrement des moins de 25 ans en activité. L'État peine à répondre clairement.

**I**l y a eu Arthur, décédé à 14 ans à cause d'un bras mécanique dans les Hauts-de-France, en 2017. Ou encore Lorenzo Menardi, 15 ans, écrasé par un engin près de Nice, et plus récemment Lucas, mort le 17 mai 2025 sur un chantier en Bourgogne-Franche-Comté. Entre les scies circulaires, les chutes de toits ou les engins lourds... les risques encourus par les mineurs sur leur lieu de travail sont bien réels. Bien qu'encadré, leur apprentissage doit être encore plus protégé, revendique la CGT.

Sur les chantiers, il existe une « vieille culture ouvrière. Celui qui ne s'est pas blessé, ce n'est pas un vrai travailleur », raconte Gérald Le Corre, de la CGT TEFP (travail, emploi, formation professionnelle). La règle vaut pour les plus jeunes. Le bâtiment, la menuiserie et l'agriculture figurent dans les secteurs avec la plus forte sinistralité, autant pour les apprentis que pour les salariés.

Âgés de 15 à 24 ans, les jeunes employés sont victimes d'un plus grand nombre d'accidents du travail que les autres catégories de salariés, reconnaît la direction générale du travail. En cause, l'inexpérience, selon le ministère : « Les accidents du travail chez les moins de 25 ans surviennent plus souvent dans les douze mois suivant la prise de poste, comparé à l'ensemble de la population des travailleurs. Plus de la moitié des salariés de moins de 25 ans décédés au travail avaient moins d'un an d'ancienneté. » De son côté, l'Institut national de recherche



Le bâtiment fait partie des secteurs ayant une des plus fortes sinistralités. ARNAUD HEBERT/REA

et sécurité (INRS) est formel : la fréquence des accidents du travail, pour les jeunes de moins de 25 ans, s'élevait à 10 % par an en 2018. Soit un bilan 2,5 fois supérieur aux accidents de l'ensemble des salariés (environ 4 %). En 2023, 38 jeunes sont décédés sur leur lieu de travail, ils étaient 43 en 2022.

**« DE LA MAIN-D'ŒUVRE BON MARCHÉ AVEC UNE SITUATION DE PRÉCARITÉ FORTE »**

Gérald Le Corre estime, lui, qu'encore aujourd'hui « les jeunes sont considérés comme de la main-d'œuvre bon marché, avec une situation de précarité forte, car ils n'osent pas faire appliquer leur droit de retrait. On pourrait éviter ces accidents ». Un constat partagé par Virginie

Caron, secrétaire fédérale à la FNSCBA CGT : « Il y a bien des quartiers d'heure sécurité organisés dans les entreprises, mais c'est une fois par semaine, et encore. » Elle plaide pour une meilleure formation sécurité en CFA (centre de formation pour apprenti) et pour un encadrement plus rigoureux des jeunes en activité. Les efforts de prévention en valent la chandelle : près de 878 900 jeunes sont en contrat d'apprentissage, sur les 4,2 millions d'adolescents en France (2024).

L'assurance-maladie a engagé, en 2023, 72 millions d'euros d'aides financières pour soutenir les TPE-PME dans leurs investissements en matière de prévention des risques pour l'ensemble de leurs salariés. Insuffisant selon Gérald Le Corre, qui estime que « le non-respect des

**L'AGENDA**



**22 mai** Manifestation, à 18 heures, de l'Opéra Bastille à République, à l'appel de l'intersyndicale de la culture (CGT, SUD et CNT) suite aux coupes budgétaires dans le secteur.

**24 mai** Journée de mobilisation unitaire associative et syndicale contre la pédocriminalité et pour la protection des enfants. Rassemblements à 14 heures à Vannes, Paris, Nice et Metz.

**4 juin** La CGT cheminots appelle les conducteurs de train de la SNCF à se mettre en grève, à l'occasion d'une table ronde organisée sur les salaires. **5 juin** La CGT lance une journée de mobilisation interprofessionnelle

pour l'abrogation de la réforme des retraites et la défense de l'emploi. **13 juin** La CGT fête son 130<sup>e</sup> anniversaire à Montreuil (Seine-Saint-Denis), une soirée est organisée sur le parvis de la mairie.



Étalages remplis, couleurs criardes... les méthodes agressives attirent les clients. THIBAUT DURAND / HANS LUCAS / AFP

## Trop gras, trop sucré, trop salé, les consommateurs piégés

**ALIMENTATION** Sept associations ont lancé le mercredi 21 mai une pétition ciblant la grande distribution et ses promotions agressives qui poussent leurs clients à acheter des produits transformés, mauvais pour la santé, pour le climat et le revenu des agriculteurs.

**D**es étiquettes rouge flash, des prix cassés ou des « un acheté le second offert »... La grande distribution sait jouer des multiples formes de promotion pour attirer l'œil des clients et vider leurs portefeuilles. Mais là ne s'arrêtent pas les méfaits pour les consommateurs. Selon une étude rendue publique ce mercredi matin par sept associations environnementales, de santé ou de consommateurs (1), les ristournes proposées par Carrefour, Coopérative U, les magasins E. Leclerc, Intermarché et Lidl ne font pas de bien à la santé de ceux qui se laissent prendre.

Issues de 40 catalogues promotionnels émis de février à mars par ces cinq principales enseignes de la grande distribution, les 4726 réductions scrutées par les associations ont été comparées aux préconisations nutritionnelles élaborées par le programme national nutrition santé. Résultat : les deux tiers des produits vont à l'encontre de ses recommandations. Ultra-emballés, ultra-marketés, ce sont des produits trop gras, trop sucrés, trop salés, comme les boissons sucrées, la charcuterie ou les biscuits et gâteaux industriels.

Les associations rappellent que chaque année en France, 28 000 décès seraient imputables à une consommation excessive de viande rouge et de produits laitiers. Plus globalement, 57 000 décès seraient à mettre en lien avec une mauvaise alimentation, notamment une consommation trop faible d'aliments d'origine végétale (fruits et légumes, légumineuses, fruits à coque, produits céréaliers complets).

### LES PRODUITS BIO OUBLIÉS

Ces organisations lancent donc une pétition dans laquelle elles exigent « que la grande distribution garantisse au moins 50 % de promotions sur des produits de qualité, à des prix accessibles ». Soit des produits contenant des « fruits et légumes, légumes secs, fruits à coque non salés, céréales complètes, huiles de colza, de noix et d'olive ». Et qu'elle augmente « la part des produits biologiques (hors ultra-transformation) pour que ces derniers représentent au moins 10 % de l'ensemble des produits en promotion ».

Benoit Granier, responsable alimentation du Réseau Action Climat, insiste d'ailleurs sur ce dernier élément : 95 % des produits

en promotion ne sont pas bio et ne correspondent pas à une alimentation durable. Or, « la quasi-totalité des distributeurs français se sont engagés à diminuer leurs émissions » d'ici à 2030, rappelle-t-il. Ces grandes chaînes doivent « diminuer leurs volumes de vente de produits d'origine animale, en particulier de viande », afin d'atteindre leurs objectifs en matière de décarbonation de l'alimentation, préconise l'ONG écologiste. Car l'alimentation représente 24 % de l'empreinte carbone de l'Hexagone.

Dans le même temps, le rapport rappelle le contexte difficile pour le budget des clients. Après la forte inflation de la période 2022-2023, environ 16 % des Français déclarent aujourd'hui ne pas manger à leur faim et le nombre de demandeurs d'aide alimentaire a été multiplié par trois en dix ans. ■

E.P.

(1) Foodwatch France, le Réseau Action Climat, France Assos santé, la Fédération française des diabétiques, la Confédération syndicale des familles (la CSF), l'Union nationale des associations familiales (Unaf) et le Collectif national des associations d'obèses (Cnao).

consignes de sécurité n'est pas une question de contraintes financières. Il manque des contrôles fréquents. Dans certains cas, un inspecteur du travail couvre 1200 entreprises. Il y a aussi un vrai problème de sanctions pour les employeurs. Il n'y a pas de priorité politique » sur le sujet, déplore-t-il.

Pourtant, le Code du travail est clair : « Les jeunes travailleurs peuvent être affectés à des travaux légers. Il est interdit de les affecter à des travaux dangereux (travaux de démolition, abattage, élagage...). » Mais en 2015, le gouvernement Valls a changé la donne sur les réglementations sur la sécurité. Depuis le décret Rebsamen du 17 avril 2015, les réglementations au travail se sont assouplies. Pour « les besoins de leur formation professionnelle », les apprentis peuvent être affectés, « via une procédure de dérogation », à des manipulations dangereuses, comme le montage et démontage d'échafaudages, des travaux confinés dans des puits, conduites de gaz ou encore des égouts... Virginie Caron précise : « Ces dérogations existent. Mais l'employeur doit s'assurer qu'elles sont attribuées dans des conditions de sécurité valides, notamment pour les machines. Or, ce n'est pas le cas. » La CGT souhaiterait revenir sur ces décrets.

### UN PLAN POUR LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS A ÉTÉ LANCÉ

Pour les substances cancérogènes, c'est pire. Anne Marchand, sociologue à Paris-Saclay, explique la situation. « Depuis une dizaine d'années, une succession de décrets est ainsi venue assouplir considérablement les obligations des employeurs à l'égard de ces jeunes salariés. » Les entreprises ne sont plus tenues de demander une dérogation à l'inspection du travail pour exposer les apprentis aux produits cancérogènes. « Il suffit désormais de transmettre une simple déclaration. » « L'employeur reste quand même responsable de la sécurité de son équipe », rappelle Virginie Caron.

**Chaque jour en France, plus de 100 travailleurs sont gravement blessés, et deux décèdent. En 2023, 38 jeunes ont perdu la vie sur leur lieu de travail.**

santé et sécurité au travail », en 2024, grâce à ce nouveau dispositif. Le PATGM sensibilise notamment à l'exposition aux fortes chaleurs ainsi qu'aux malaises entraînant la mort. Chaque jour en France, plus de 100 travailleurs sont gravement blessés, et deux décèdent, d'après les chiffres officiels.

Premier élément de réponse, près de 180 inspecteurs du travail « prendront leur poste à l'été 2025 et 159 inspecteurs élèves sont actuellement en formation pour une prise de poste à l'été 2026 », affirme la DGT. L'objectif est de déployer des agents de l'inspection du travail l'année prochaine, auprès des élèves de lycée professionnel, « afin de les sensibiliser aux risques professionnels et de les informer sur leurs droits ». ■

ELIE POLSELLI

**COMPÉTITION** Dans un récit miroir où les années 1980 répondent à 2004, une post-adolescente enquête sur ses parents lors de retrouvailles avec sa famille biologique, qu'elle ne connaît pas.

*Romeria*, de Carla Simon, Espagne-Allemagne, 1h54

**L**e cinéma espagnol est en grande forme à Cannes avec deux des films les plus intéressants et singuliers de la compétition. Déjà avec *Sirât*, son road movie technoidé entre désert de sable et montagne, Oliver Laxe, produit par le maître Almodovar, a signé l'un des longs métrages les plus saisissants du début de festival. Rebelote avec *Romeria* de Carla Simon, une fiction très personnelle sur fond de relation familiale tourmentée, de maladie honteuse et de fantômes du passé, motifs déjà présents dans d'autres films de la quinzaine cannoise. En les abordant dans *Alpha*, son body movie statuaire, Julia Ducournau n'a pas vraiment convaincu. Carla Simon opte, elle, pour la finesse d'un récit en deux époques qui se font écho (les années 1980 et 2004) afin d'exhumier des souvenirs épars et éparpillés.

#### RÉCIT EN CREUX DE LA NAISSANCE D'UNE CINÉASTE

Marina (Llucia Garcia) est une enfant adoptée. Elle a 3 ans quand sa mère meurt, 6 lors du décès de son père. Et pourtant, elle est absente de l'état civil de son géniteur. Au sortir de l'adolescence, Marina a besoin de corriger cette omission pour obtenir une bourse d'études supérieures. Le moment choisi par un de ses oncles paternels pour l'inviter en Galice à Vigo, terreau de cette famille biologique inconnue.

Des retrouvailles en forme d'enquête personnelle sur ses parents et ses « proches », dont elle ignore quasiment tout. Sa seule source d'information réside jusque-là dans le journal intime de sa mère. Elle confronte ses maigres connaissances aux dires de cette branche familiale sans parvenir à balayer tous ses doutes. À l'aide d'une caméra vidéo, Marina, future étudiante en cinéma, fabrique ses propres images, affûte son regard. Car en même temps qu'une fiction sur la mémoire, Carla Simon raconte en creux la naissance d'une cinéaste. Au père et à la mère de la protagoniste s'adoscent les ravages de l'héroïne et du sida dans la jeunesse galicienne de cette période. Malgré des réponses allusives, des omissions et des semi-vérités, Marina parvient à reconstituer le puzzle du destin parental, faisant appel à son imaginaire, dans une séquence onirique de fantômes, pour remplacer les pièces manquantes.

Le titre *Romeria* revêt un double sens. Dans le sud de l'Espagne, il désigne un pèlerinage vers un sanctuaire ou un hommage à une figure religieuse. En Galice, région du Nord-Ouest frontalière du Portugal, où s'ancre le récit, il renvoie à une fête populaire. Le film endosse la polysémie du terme. Car c'est bien une sorte de pèlerinage qu'effectue Marina, une découverte de parents inconnus dont elle veut comprendre l'absence. Les fêtes, comme celle à laquelle elle participe avec son cousin,



Pour frayer son chemin au sein d'une famille éparpillée, Marina (Llucia Garcia) affûte son regard et



# Carla Simon reconstitue le puzzle familial



fabrique ses propres images. QUIMVIVES-ELASTICAFILMS

rappellent l'effervescence émancipatrice post-franquiste de la Movida et son revers, la drogue et le VIH.

#### LE RÉVISIONNISME FRANQUISTE

Les parents de Carla Simon sont véritablement morts du sida quand elle était enfant. Elle a d'ailleurs utilisé des lettres de sa mère comme matériau du journal intime de celle de Marina. Des éléments du réel qui nourrissent une véritable fiction et traduisent l'obsession pour la famille qui traverse son cinéma. Elle était au centre de ses deux premiers longs métrages, *Été 93* et *Nos soleils*, Ours d'or à Berlin en 2022. Dans son précédent film, il s'agissait d'en préserver l'inscription dans un territoire et sa mémoire, menacés par l'avidité d'un propriétaire résolu à couper des pêchers cultivés depuis des lustres par des agriculteurs. Ici, elle sert à reconstituer et à fabriquer des images manquantes.

Plus largement, *Romeria vilipende* le conformisme bourgeois qui préfère mettre la poussière sous le tapis plutôt que de risquer la honte. Avec l'espoir que l'argent achète le silence, comme dans cette séquence où le patriarche distribue à ses petits-enfants des billets en guise de récompense pour des efforts fournis ou des études à venir. En filigrane, Carla Simon parle du révisionnisme franquiste qui continue de nier les crimes du Caudillo, symbolisé par des grands-parents, résidus de cette époque. La cinéaste y répond en imposant la variété des langues (l'espagnol, le galicien, le catalan et le français), en refusant de circonscrire les liens indéfectibles à la famille biologique et en s'autorisant une mise en scène foisonnante, plurielle, où elle ne se cantonne plus au naturalisme qui était jusque-là la marque de son cinéma. ■

MICHAËL MÉLINARD

# Anne Émond, dépression atmosphérique



**QUINZAINE DES CINÉASTES** Invitée à Cannes pour la première fois, la réalisatrice québécoise présente *Amour apocalypse*, une réjouissante comédie romantique sur l'écoanxiété.

**Amour apocalypse,**  
d'Anne Émond, Canada, 1h 40

**U**n déluge vient de s'abattre sur Cannes et Anne Émond s'inquiète de la semelle de sa chaussure, décollée par la pluie. Pas simple, quand on a fait un film sur les conséquences du réchauffement climatique, d'être en accord avec ses idées. « J'ai pris l'avion, j'ai acheté des vêtements pour ne pas avoir l'air trop nulle à Cannes, c'est tellement difficile d'être cohérent », admet la cinéaste québécoise. Ovationnée par le public de la Quinzaine, *Amour apocalypse* est la comédie la plus originale, lumineuse et paradoxalement réconfortante du Festival. Sur le papier, l'argument est aventureux. Un propriétaire de chenil atteint d'écoanxiété tombe amoureux par téléphone d'une employée de la société qui lui a vendu une lampe de luminothérapie. Alors que tempêtes et feux de forêt se déchaînent, annonçant la fin du monde, Adam, « comme le premier homme », va rejoindre Tina dans l'Ontario en embarquant Gobelet, son chien préféré (sérieux préteignant à la Palme dog).

#### MASCULINITÉ DOUCE

« À l'approche de la quarantaine, il y a quatre ans, j'ai ressenti une solitude et une angoisse liées à la pandémie. Un matin, ça s'est abattu sur moi, j'ai eu le sentiment qu'on était foutus. J'ai écrit cette histoire pour me sortir de la maladie mentale », confie Anne Émond. À rebours des grosses productions survivalistes, elle a réalisé un film préapocalyptique tourné en pellicule, ancré dans des petites villes industrielles du Québec et du nord de l'Ontario : « Avec le chef-opérateur et le directeur artistique, on a choisi chaque lieu de manière très sérieuse, avec le moins d'arbres possible, des mines à ciel ouvert, une grande cheminée, des paysages où les êtres humains ont tout saccagé. »

Née dans un petit village le long du fleuve Saint-Laurent, près de la Gaspésie, elle a grandi au contact

de la nature : « Il y avait des parcs magnifiques mais je ne pensais qu'à déménager, partir à Montréal, faire et voir des films, aller à des concerts. Maintenant c'est difficile d'y retourner. » Après des courts métrages, elle réalise son premier long, sorti en 2011, dans un milieu encore très masculin : « C'était ringard de se dire féministe, alors j'affirmais qu'il fallait juste se battre et écrire de bons scénarios. Mais c'est faux. »

Aujourd'hui, elle assume d'avoir imaginé un personnage d'homme, interprété avec sincérité par Patrick Hivon, qui porte une masculinité douce, inquiète et attentive : « Ça fait cent ans que les hommes écrivent des femmes au cinéma, donc j'ai le droit de créer cet homme gentil, doux, qui sait quand s'arrêter dans les rapprochements

sexuels. » Qu'il s'agisse de l'environnement ou des relations amoureuses, Anne Émond croit à la nécessité d'inventer de nouveaux récits. En anglais, le titre d'*Amour apocalypse* est *Peak Everything*, le pic de tout, un terme scientifique qui désigne l'épuisement des ressources. « Faire des films n'est pas écologique. Je me revois sur le plateau avec des énormes lumières au milieu de la nuit, des figurants. C'est merveilleux d'être à Cannes, les gens partagent un vrai amour du cinéma, mais c'est aussi un événement ostentatoire en termes de fêtes, de consommation. » Pendant les applaudissements qui ont suivi la projection, elle a pensé à ses semis de tomates. Compliquée, en effet, de tout concilier... ■

SOPHIE JOUBERT

#### PORTRAIT



L'artiste croit à la nécessité d'inventer de nouveaux récits, qu'il s'agisse de relations amoureuses ou d'environnement. BENOIT PAVAN / HANS LUCAS

# Valeur sentimentale, un nerf de famille



**Valeur sentimentale,**  
de Joachim Trier, Norvège-France-Danemark-Allemagne, 2h 15

**L**e précédent long métrage du Norvégien Joachim Trier, *Julie (en 12 chapitres)* avait signé l'élosion cannoise d'une grande actrice : Renate Reinsve, lauréate du prix d'interprétation en 2021. Quatre ans après, la comédienne, à l'affiche de *Valeur sentimentale*, pourrait bien se faire voler la vedette par Stellan Skarsgård. Magistral, le Suédois campe un vieux cinéaste respecté mais ringard, Gustav Borg. Un rescapé du monde d'avant, trimballé de rétrospective en rétrospective, qui croit judicieux d'offrir le DVD d'*Irréversible* à son petit-fils de 9 ans.

#### (AUTO)PORTRAIT BOURGEOIS

À la mort de son ex-femme, il se rapproche de ses deux filles, longtemps négligées. Elles voudraient vendre la maison familiale, lui veut y tourner le film de son come-back. Mieux : il souhaiterait que l'aînée, Nora, actrice de théâtre instable, y joue le premier rôle d'une femme suicidaire vaguement inspirée de sa propre mère. Celle-ci refusant tout net, Gustav se rabat sur une starlette hollywoodienne (Elle Fanning). Le début d'un duel à distance, par touches impressionnistes, entre les protagonistes de la famille.



Une scène très chababada pour Stellan Skarsgård et Elle Fanning.

KASPER LUXEN

Comme souvent chez Joachim Trier, l'art et l'intime dialoguent et s'entremêlent, brouillant dangereusement les frontières. Ses personnages précédents étaient écrivains, dessinateurs ou photographes. Pour la première fois, le cinéaste s'attaque de front à son propre couloir de nage. Son film égratigne le petit cirque du cinéma (attachés de presse névrosés, « junkets » pour Netflix), autant qu'il lui rend hommage, le temps d'une halte très chababada sur la plage de Deauville, là où Claude Lelouch a emballé *Un homme et une femme*.

Il est évident que, dans ce dispositif, Gustav contient un peu de Joachim Trier lui-même, lui qui a souvent dépeint les artistes comme des forces

contrariées et solitaires. C'est un (auto)portrait bourgeois, assurément, mais sans concession ni complaisance, qui propose ici le réalisateur norvégien. Le personnage de Stellan Skarsgård incarne cet artiste prétentieux et cannibale, qui dévore, fût-ce avec une tendresse sincère, les existences de ses proches pour mieux nourrir son art. Un choix de casting d'autant plus savoureux qu'en Suède on connaît Skarsgård comme patriarche de toute une dynastie d'acteurs cotés à Hollywood (ses fils Bill, Gustaf et Alexander). L'acteur fonctionne en écho de *Valeur sentimentale* et de sa fouille névralgique de la question de la filiation. ■

CYPRIEN CADDEO



**SEMAINE DE LA CRITIQUE Imago, quête tchétchène en Géorgie**

**Imago**, de Déni Oumar Pitsaev, France-Belgique, 1h 49

En biologie, on appelle « imago » la forme définitive de l'insecte adulte sexué, à la fin de ses métamorphoses. Le réalisateur d'*Imago*, Déni Oumar Pitsaev, est né en Tchétchénie en 1986 et a grandi entre Grozny, Saint-Pétersbourg et Almaty. C'est dire si l'imago a tardé à apparaître chez un homme évidemment en recherche de tout ce qui le constitue. Ajoutez à cela des parents séparés alors qu'il est enfant, à une époque où Grozny signifiait la guerre. Il tente de dessiner la gangue dont il est issu en se rendant dans une vallée isolée en Géorgie, à la frontière de la Tchétchénie, non loin de sa famille paternelle, avec laquelle il dialogue. On comprend alors comment cette quête existentielle peut être longue et difficile. C'est pourtant ce que tente Pitsaev avec ce documentaire d'une honnêteté palpable et d'une intelligence heureuse. ■

**ACID Drunken Noodles, Lucio Castro et son roi de l'évasion**

**Drunken Noodles**, de Lucio Castro, États-Unis-Argentine, 1h 22

Il faut laisser à *Drunken Noodles* le temps de dépasser les atours du joli film indépendant pour voir son récit se perdre et trouver sa vraie poésie. Réalisé aux États-Unis par un Argentin, le troisième long métrage de Lucio Castro est une œuvre de voyageur flâneur où les rencontres sont évanescentes et où la seule relation stable, celle du protagoniste Adnan avec son conjoint, non seulement se délite mais finit par disjoncter dans un étrange jeu d'apparitions et disparaitions. Aussi labile est sa structure, construite comme une suite de nouvelles ponctuées de poésie qui baladent ce jeune et beau touriste des rues nocturnes de New York jusqu'à la verdure d'une nature fraîche où le fantastique brouille le réel. Somme toute assez sage sous son vernis érotique gay, *Drunken Noodles* n'en est pas moins une belle variation sur les intricações de l'écriture et du désir. ■

S. G.-E.

P. B.



**COMPÉTITION Sur la voie des chants traditionnels**

**The History of Sound**, d'Oliver Hermanus, États-Unis, 2h 7

**I**l ne suffit pas d'un beau casting et d'une bonne histoire pour faire un grand film. Outsider de la compétition face aux poids lourds que sont Jafar Panahi, Ari Aster ou Julia Ducournau, *The History of Sound* déçoit, malgré un sujet indéniablement intéressant et la présence de Paul Mescal (*Normal People*, *Aftersun*) et Josh O'Connor (*The Crown*, *la Chimère*). On aurait pourtant aimé adhérer à cette histoire de collecte de chansons traditionnelles américaines qui traverse le XX<sup>e</sup> siècle, sur fond de romance queer. En 1917, Lionel, fils de fermiers du Kentucky et chanteur doué, rencontre David au conservatoire de Boston. Leur amour de la musique se double d'une attirance mutuelle, qu'ils vivent en secret. Alors que David part faire la guerre en Europe, Lionel rentre dans la ferme familiale. Deux ans plus tard, les amants se retrouvent dans le Maine pour aller recueillir dans des endroits reculés des chansons folkloriques traditionnelles qu'ils gravent sur des cylindres de cire. Une expérience inoubliable qui marquera Lionel jusqu'à la fin de sa vie. Auteur de la nouvelle éponyme, l'écrivain états-unien Ben Shattuck a signé l'adaptation, confiée au réalisateur sud-africain Oliver Hermanus (*la Rivière sans fin*, *Vivre*). Assez académique et esthétisante, sa mise en scène surligne la solitude de son personnage principal jouant sur le contraste avec les paysages, qu'il s'agisse des forêts du Kentucky ou des rues désertes de Rome (est-ce possible?). On peine à s'intéresser à cette histoire qui suit de manière assez scolaire la chronologie, avec quelques flash-back lourdauds. Certaines scènes surnagent dans ce long fleuve d'ennui, comme la confession de Belle (Hadley Robinson), la femme de David, seul personnage féminin vraiment intéressant. ■

SOPHIE JOUBERT

**UN CERTAIN REGARD Homebound, Covid et lutte des castes**

**Homebound**, de Neeraj Ghaywan, Inde, 2 heures

À Delhi, deux copains d'enfance, l'un musulman, l'autre hindou mais intouchable, passent le concours de police dans l'espoir de se glisser dans l'ascenseur social, alors que la pandémie de Covid frappe l'Inde. Le virus et sa gestion par le pouvoir local – par des confinements autoritaires – fonctionnent comme une parabole de l'enlisement social de sa paire de héros. Même si on lui reprochera de céder trop au pathos dans ses dernières minutes, ce film de Neeraj Ghaywan (qui a obtenu le prix Fipresci et le prix spécial de la section Un certain regard pour *Masaan*, en 2015) ausculte avec force les poisons systémiques du sous-continent indien : discrimination de caste et intolérance religieuse, toutes deux censées être bannies par la Constitution, mais plus que jamais d'actualité sous le règne de Narendra Modi. ■

Cy. C.



Averroès, détail  
du *Triomphe de saint Thomas d'Aquin*,  
par Andrea di Bonaiuto (1343-1377).  
RAFFAELLO BENCINI/  
BRIDGEMAN IMAGES

## L'héritage d'Averroès toujours d'actualité

**ESSAI** Thierry Fabre propose une lecture du chaos du monde à la manière du philosophe arabo-musulman en établissant des ponts entre les cultures, un « tout en commun ».

**Faut-il brûler Averroès ? Ce qui nous arrive**, de Thierry Fabre, éditions Riveneuve, 150 pages, 9,50 euros

**L**es passions identitaires sont-elles plus fortes que les intérêts ? C'est la question que pose Thierry Fabre dans son livre. Il a fondé il y a trente ans, à Marseille, les Rencontres d'Averroès, qui réunissent chaque année des milliers de participants et des intellectuels des deux rives de la Méditerranée pour dépasser les frontières et jeter des ponts entre l'Europe et le monde arabo-musulman.

Nous assistons en effet à une croisade marquée par la haine déversée à l'encontre des Arabes et de l'islam. Aujourd'hui, Bruno Retailleau, soutenu par Le Pen, Bardella ou Zemmour veut déclarer la guerre à l'Algérie, coupable de refuser aujourd'hui comme hier la domination coloniale de la France. Le Néerlandais Geert Wilders et l'Espagnol Santiago Abascal, fines fleurs de l'extrême droite européenne, font explicitement référence à l'action des rois catholiques au XV<sup>e</sup> siècle pour appeler à une nouvelle Reconquista afin de procéder à une « remigration » des populations musulmanes qui oublient sciemment que les premiers expulsés d'Andalousie furent les juifs.

Mesure-t-on que ces nouvelles extrêmes droites ont pris le pouvoir dans plusieurs pays européens et qu'elles ont été sur le point de le faire en France en juillet dernier ? L'élection de Donald Trump à la tête des États-Unis préfigure sans doute la naissance d'une internationale réactionnaire susceptible de faire basculer le monde dans un nouvel ordre nationaliste, autoritaire, xénophobe et obscurantiste portant engender une troisième guerre mondiale. Thierry Fabre nous conjure d'être à la hauteur de ce qui nous arrive. Lisons-le : « Vous n'êtes pas

d'ici, dehors ! Ces passions identitaires qui coalisent, inspirent et nourrissent de puissantes forces de rejet méritent d'être décryptées pour mieux les affronter, tenter de les faire refluer, les retourner et nous inscrire dans d'autres généalogies historiques et culturelles. Là où le monde méditerranéen sait conjuguer tous les héritages gréco-latine et judéo-arabe. » A-t-on oublié ce que l'Occident blanc et chrétien doit au musulman Averroès et au juif Maïmonide, qui ont fait connaître en Europe la philosophie grecque, et ce que doivent les sciences contemporaines à cette pensée orientale ?

### UNE MONDIALISATION QUI DIVISE ET EXCLUT

Pour Thierry Fabre, que ce qui nous arrive est singulier ! Ce n'est pas une simple récidive du XX<sup>e</sup> siècle fasciste et totalitaire mais une ère nouvelle. De ce point de vue, il faut se mettre à l'écoute de l'immense colère qui anime les peuples contre cette mondialisation économique et culturelle qui divise, exclut, enferme dans des passions haineuses et nous prépare à un monde écrasé par les peurs et les violences.

Lisons encore l'auteur : « Nous avons fait comme si de rien n'était, comme si on pouvait continuer à ignorer les vives demandes du monde populaire, qui n'en peut plus du mépris à son endroit et qui veut renverser la table, ne plus consentir à un ordre des choses toujours plus inégalitaire et défaillant. »

Mais ce livre n'est pas seulement un plaidoyer contre le chaos qui s'installe, il nous appelle à construire une autre société solidaire et durable, d'égalité et de liberté qui proclame à l'inverse : « Nous serons tous d'ici ! » Ce cri, selon lui, peut devenir un point de ralliement, un terrain fertile où s'imagine et se fabrique « tout un monde en commun ». Un livre à lire absolument « pour comprendre le réel et aller à l'idéal », comme y invitait Jean Jaurès. ■

**Nous assistons à une croisade marquée par la haine de l'islam.**

ALAIN HAYOT

## LA CHRONIQUE PHILO DE CYNTHIA FLEURY



JOEL ENJOLRIN/HANS LUCAS

## La peau, une image de la santé

● **Pénurie des dermatologues ou « déserts dermatologiques » en France**, mise en place de consultations d'urgence dans tel ou tel centre hospitalier universitaire, grand plan de telle fondation privée pour faciliter l'accès aux soins dans le monde... chaque semaine, les acteurs de la santé de la peau défendent leurs politiques de prévention, la consolidation de leurs moyens diagnostiques et thérapeutiques.

**La dermatologie**, écrit Sophie Delpeux dans *Soigner l'image. Destin des beaux cas de dermatologie* de l'hôpital Saint-Louis (1801-1979), un ouvrage (PUF, 2025) consacré à cette spécialité, doit son essor en France à Jean-Louis Alibert, qui étudie les affections de la peau et manie la langue tel un botaniste à la recherche des extravagances de la nature. Alibert se vit en artiste peintre, capable de dessiner les pathologies cutanées comme autant de tableaux. « J'ai voulu, (...) par les couleurs effrayantes du peintre, instruire pour ainsi dire la vue par la vue », écrit-il dans sa *Description des maladies de la peau, observées à l'hôpital Saint-Louis*. Willan, son respectable homologue britannique, fera de même, en publiant en 1808 *On Cutaneous Diseases*, qui ressemble à s'y méprendre aux

travaux des sciences de la vie, taxinomiques, dont la vocation est d'élaborer des collections de spécimens. Sophie Delpeux n'est d'ailleurs nullement médecin, mais chercheuse en histoire de l'art. C'est donc avec cet oeil avisé qu'elle s'intéresse au musée des Moulages, véritable cabinet de curiosités, qu'il est toujours pertinent de visiter à l'hôpital Saint-Louis : « Les vitrines sont remplies de moulages, 4 900 pièces en cire teintée à échelle 1 réalisées (...) d'après les malades de Saint-Louis, et (...) classées dans l'ordre alphabétique des pathologies. Où que le regard se pose, il n'y a pas un espace qui ne soit occupé par la partie d'un corps reproduit avec une fidélité parfaite : un doigt, un pied, un bras, une cuisse, une tête, un sexe ou un tronçon moins identifiable. »

**En 1889, lors du premier congrès international de dermatologie, qui réunit 210 médecins** issus de 29 nations, le consensus est absolu : c'est la plus belle collection de cires dermatologiques. Grâce à ce fait de gloire, la jeune discipline affirme sa récente institutionnalisation française, car, depuis 1845, c'est plutôt à Vienne que cela se passe, avec les D<sup>r</sup>s Hebra et Kaposi, qui structurent la discipline en désignant par son nom tel sarcome. Le musée-bibliothèque est donc le « fer de lance d'une riposte », selon Sophie Delpeux, qui s'organise depuis la fin des années 1860 et qui déborde le seul domaine de la science, et ce encore plus après la défaite de 1870. Choix pertinent mais ambivalent dans la mesure où ils s'opposera aux défenseurs des laboratoires, du microscope, de la biopsie à la recherche de mètres carrés, pour faire valoir leur méthodologie scientifique plus moderne. ■



# ESSAI Barthes, écrire «pour rien» et publier sans lendemain



**Deshonoriser le contrat.** Roland Barthes et la commande, d'Antoine Compagnon, Gallimard, 168 pages, 19 euros

Au fond, Roland Barthes ne voulait pas publier, il voulait juste écrire avec ses simples crayons (feutres, Bic), sans même sa machine à écrire (sa belle et lourde Olivetti métallique à capot basculant) qui lui évoquait d'emblée la publication – la « poubellation » comme le disait Lacan, qui soulignait qu'écrire et publier ça n'est pas la même chose. L'écrivain ne publie pas, reste à l'abri de la bêtise des plateaux de radio, de télévision, d'Internet... Mais Barthes était en vérité plus retors, plus pervers que cela

– pour qui la perversion n'avait rien de maléfique, au contraire, elle rentrait « heureux » (disait-il). Elle était selon lui « la recherche d'un plaisir qui n'est pas rentabilisé par une finalité sociale ou de l'espèce » – ou encore de « l'ordre des jouissances qui s'exercent pour rien », comme dans la gratuité de l'écriture.

## DÉTOURNER L'ÉDITION DE SON COURS CAPITALISTE

Roland Barthes est celui qui aurait voulu écrire « pour rien » mais qui n'a pas pu le faire car les éditeurs sont venus le solliciter – ne serait-ce que pour écrire ses *Fragments d'un discours amoureux*, qui seront un succès de librairie. Longtemps il avait participé à la filière des clubs de livres pour détournier l'édition de son cours capitaliste. Il avait

découvert la sentence de Bertolt Brecht selon laquelle « la plupart du temps, les relations entre humains souffrent souvent jusqu'à la destruction de ce que le contrat établi entre eux n'est pas respecté ». Dès lors, Barthes avait pensé que les contrats étaient faits pour être déshonorés, d'autant qu'il avait trouvé chez Sade et chez Balzac de quoi certifier que les bons contrats d'édition sont ceux que l'on viole – ce qui lui fera lui-même violer en beauté la commande de son *Roland Barthes par Roland Barthes* (Seuil, 1975).

Le bon contrat, pour lui, est sans lendemain – ce qui est plus ou moins le cas d'Antoine Compagnon lui-même, qui confie que dès qu'il signe un contrat il a l'impression de s'emprisonner. Tel maître, tel disciple. ■

DIDIER PINAUD

# CORRESPONDANCE Saint-Simon, brillant esprit



**Henri Saint-Simon. Correspondance,** présentation de Pierre Musso, éditions Manucius, 446 pages, 29 euros

« Il n'y a plus de seigneurs, Messieurs, nous sommes ici tous parfaitement égaux », c'est avec ces mots que Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, parent éloigné du duc de Saint-Simon, mémorialiste du règne de Louis XIV et de la Régence, déclare devant les habitants de la commune où il réside en 1790 renoncer à ce titre de comte, qu'il regarde « comme très inférieur à celui de citoyen ». Il a 30 ans. C'est un enfant des Lumières et de la Révolution. Sa foi, c'est la raison. Ses convictions reposent sur la science et l'industrie comme

facteurs du progrès qui doit profiter à tous les hommes. On commémore cette année sa disparition en 1825, lui qui a laissé une œuvre qui va influencer la pensée du XIX<sup>e</sup> siècle, de Proudhon à Auguste Comte mais aussi Marx quand bien même Engels en 1880 fera de lui une des figures du socialisme utopique, à côté du réel et de la lutte des classes. Pierre Musso, professeur des universités, codirecteur de l'édition de ses *Oeuvres complètes*, lui a déjà consacré plusieurs ouvrages. Il dirige et commente ici l'édition de sa correspondance, de 1782 à sa mort. Ses premières lettres évoquent la carrière militaire. Devenu capitaine, il partira deux ans plus tard combattre en Amérique aux côtés de La Fayette dans la guerre d'Indépendance. En 1802, il écrit son premier ouvrage, *Lettre d'un habitant de Genève à l'humanité*. Son travail philosophique et politique commence. Ses lettres nous font découvrir un esprit brillant, qui ne connaît pas de pauses. L'utopie, pour Paul Ricoeur, n'est-elle pas ce qui nous appelle à penser au-delà des cadres du présent ? ■

MAURICE ULRICH

# ESSAI La procréation médicalement assistée, un parcours de combattante



**Et le bébé alors ???** de Louison, Flammarion, 272 pages, 20 euros

L'autrice et dessinatrice de presse Louison nous embarque dans son rude et long chemin de la procréation médicalement assistée (PMA) et nous éclaire sur ses injustices structurelles et ses tabous. « Si on appelle ça un "parcours PMA" c'est bien parce qu'il est semé d'embûches. Sinon ça serait une promenade. »

Douleurs physiques et psychologiques, inégalités financières et entre les sexes, violences sexistes dans le monde médical, la PMA est loin d'être une sinécure. De chapitre en chapitre, l'autrice revient avec humour et émotion sur la « bêtise » des expressions entendues, à laquelle les femmes sont confrontées. Inscrivant ces discours et atteintes à la personne dans une analyse systémique de la société, Louison rappelle que la domination patriarcale s'exerce jusque dans nos libertés privées, comme celle de procréer. ■

COLINE MARTIN

# DOCUMENT Pierre Boulez en son œuvre, plus d'un demi-siècle de création



**Pierre Boulez, catalogue de l'œuvre**, établi par Alain Galliari, Éditions de la Philharmonie de Paris, 396 pages, 45 euros

L'intitulé pourrait laisser penser un ouvrage austère. Il n'en est rien. Et, bien plus qu'un catalogue assommant sur l'œuvre de Pierre Boulez, la Philharmonie de Paris publie un ouvrage d'une richesse iconographique et documentaire saisissante pour célébrer le centième anniversaire de la naissance du musicien français le plus discuté du siècle dernier. Ici est indexé ses œuvres, des

## AUTOBIOGRAPHIE Sim Kessel, le miraculé d'Auschwitz



**Pendu à Auschwitz**, de Sim Kessel, les Éditions du crieur public, 230 pages, 14,99 euros

Longtemps, Sim Kessel a été miraculé. Le jeune démobilisé rejoint très vite la Résistance.

Arrêté le 14 juillet 1942, il connaît alors les supplices de la torture. Il est interné à Drancy, puis déporté à Auschwitz-Birkenau, le camp d'extermination industrielle du III<sup>e</sup> Reich. Il est affecté aux mines de Jaworzno, où « les nazis ont réinventé l'exploitation intensive de l'esclave ». Sim Kessel a survécu à l'enfer, a surmonté nombre d'obstacles.

En 1969, il couche sur le papier un bouleversant témoignage, le sien, à une époque où les rescapés parlaient peu de l'horreur qu'ils avaient dû endurer. Tout en confidence, il se livre et rapporte son incroyable parcours. Lui, le juif qui a échappé in extremis à la chambre à gaz en raison d'une erreur bureaucratique. Lui, le résistant, une nouvelle fois torturé par la Gestapo à qui on arrache un doigt pour lui extorquer des aveux sur la Résistance. La mort lui colle à la peau. Kessel est une nouvelle fois sauvé de justesse par un SS qui partage avec lui une même passion pour la boxe. Puis il tente de s'enfuir du camp. En vain. Son châtiment : la pendaison publique devant un parterre de déportés afin de les dissuader de s'évader. Jamais Sim Kessel n'oubliera ce mois de décembre 1944 et le poids de ce noeud coulant sur sa nuque. Mais, là encore, dans un retourement de situation invraisemblable, la corde cède et il est gracié.

Son autobiographie est une magnifique leçon de vie qui a reçu le prix littéraire de la Résistance en 1970, lors de sa sortie. Réédité quatre-vingts ans après la libération des camps de concentration et d'extermination et, à l'heure où le discours des extrêmes droites dicte la marche du monde, vampirise l'espace public, ce témoignage est une contribution poignante. ■

CATHY DOS SANTOS

esquisses écrites pendant la guerre aux compositions tardives en passant par *Pli selon pli*, *le Marteau sans maître* ou les *Structures*. Cent douze au total, qui jalonnent un peu plus d'un demi-siècle de création. Mais chaque opus est accompagné d'un outillage critique qui en précise les enjeux, avec dates de création, effectifs, partitions noircies de pattes de mouche, notes, exergues et indications discographiques qui le situent dans l'époque et témoignent de l'attention que portait le compositeur à ses conditions de création. On retiendra la quantité d'œuvres que Boulez a léguées à la scène (Barrault, Vilar, Chéreau), dont, pour certaines, ne subsiste aucun enregistrement. ■

CLÉMENT GARCIA



Michael Fassbender reprend le rôle de Matthieu Kassovitz aux côtés de Jodie Turner-Smith.  
2024-2025 LUKE VARLEY/VIACOM INTERNATIONAL INC. ALL RIGHTS RESERVED

# Dans *The Agency*, les espions sont fatigués

**TÉLÉVISION** L'adaptation américaine du *Bureau des légendes* revisite, le panache tricolore en moins, les terrains de « jeu » du renseignement mondial. Le personnage central est un agent de la CIA interprété par l'acteur irlandais Michael Fassbender.

**The Agency, Canal Plus, 21 heures**

**I**nconditionnels de James Bond s'abstenir. Dans la série de Jez et John-Henry Butterworth, il y a certes quelques hôtels de luxe fréquentés par de mystérieux personnages en smoking, mais pas de montrelaser ou de voiture amphibie. Les agents secrets travaillent dans l'ombre, habillés comme nos flics de la BAC, planquant à l'arrière de camionnettes pourries pour s'assurer des allées et venues des services concurrents. Même si l'imaginaire de l'espion version Fleming allume encore des étoiles dans les yeux du commun des mortels, la réalité que les nouvelles fictions comme celle-ci prennent en compte en est loin.

Le retour à la réalité est brutal pour Martian (Michael Fassbender), après

six années passés en Éthiopie et au Soudan sous couverture. Il est rappelé au bureau de Londres de la Central Intelligence Agency (CIA), et sa précédente identité est détruite. « Ce jeu est pour les fantômes. Tout ce qui vous est cher, la famille, les amis, les amours, la patrie, vous les verrez brûler. »

#### DIX ÉPISODES SOMBRES ET NERVEUX

L'espion américain retrouve sa fille, jeune adulte qu'il n'a pas vue grandir, mais doit laisser à Addis-Abeba la belle Samia (Jodie Turner-Smith) dont il recroisera la route en Europe. Alors qu'il doit gérer la délicate extraction d'un agent en danger sur le front ukrainien, il va se plonger au cœur d'une opération internationale impliquant la Chine. Et mettre en péril ses proches.

La série explore deux terrains de « jeu » actuels du renseignement mondial, le conflit russo-ukrainien et la bataille des grandes puissances pour le contrôle du

continent africain. Le premier ravive des souvenirs chez les vieux agents, et les grandes heures de l'espionnage de papa : « La guerre froide a recommencé et on se gèle les couilles. » Le second fait intervenir de (relativement) nouveaux joueurs, la Chine prenant une part prépondérante dans l'affaire.

Les dix épisodes, sombres et nerveux, suivant la trame principale (la récupération sur le front ukrainien d'un agent « grillé » en Biélorussie), s'intéressent autant, si ce n'est plus, à l'état d'esprit de ces « légendes », stars de l'espionnage dans la fiction bien loin de la lumière dans la réalité.

Tout du long, le chevronné Martian fait lamer bilan de sa carrière. Ses agents, la CIA « les débusque et les sélectionne, les cajole, les éduque, les nourrit, avant de les

envoyer agir de manière absolument malsaine, perfide, détraquée et dangereuse. Et à notre retour, on nous demande si ça va », lâche-t-il à la psychiatre chargée de l'évaluer. « Tout ce qu'elle craint (l'Agence - NDLR) c'est qu'on change, qu'on soit trop

sains pour continuer. » Si le ressort psychologique, comme les scènes d'action, sont plutôt bien exploités, cette resucée américaine du *Bureau des légendes* a perdu en cours de route ce qui en faisait le sel – et paradoxalement a fait qu'elle s'est exportée. Y manquent une

certaine ironie teintée d'humour, un panache qui fait que même si elle se regarde plaisamment, on préférera toujours la version française, et Malotru (Mathieu Kassovitz) à Martian. ■

**La série explore le conflit russo-ukrainien et la bataille pour le contrôle du continent africain.**

GRÉGORY MARIN

**RETRouvez l'Humanité sur Internet**

**Reportages, analyses, entretiens, chroniques, vidéos, directs...**

**Toute notre actualité à portée de clic.**

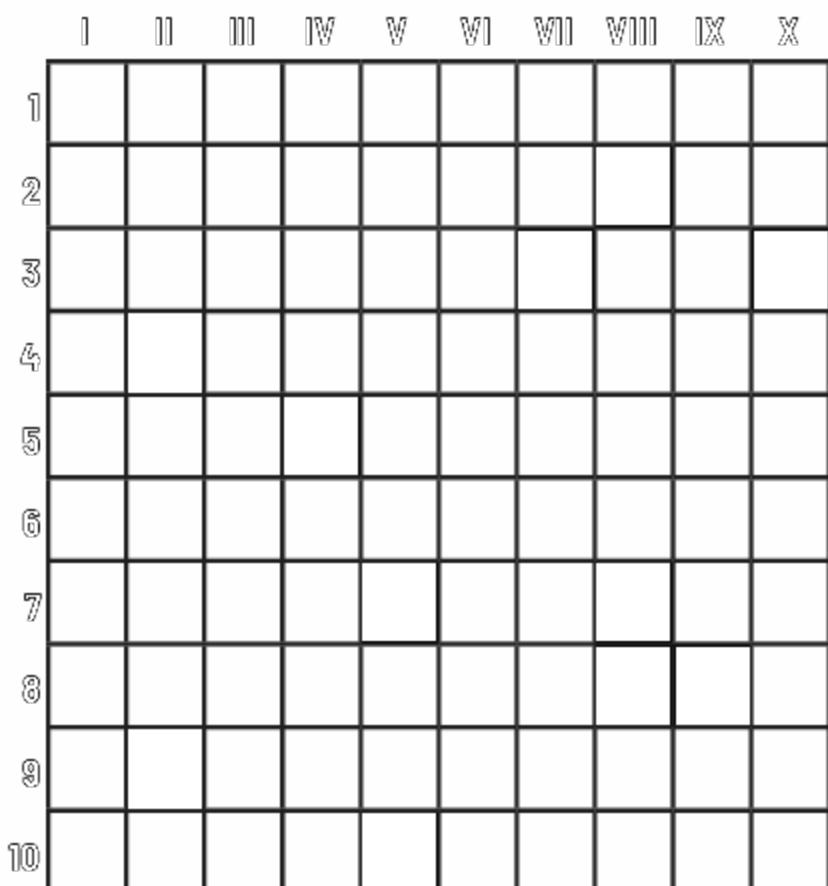
➤ [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)

➤ [facebook.com/humanite.fr](https://facebook.com/humanite.fr)

➤ [twitter.com/humanite\\_fr](https://twitter.com/humanite_fr)

➤ [linkedin.com/company/lhumanite](https://linkedin.com/company/lhumanite)

➤ Compte lhumanitefr sur Instagram

**MOTS CROISÉS N° 24 198 par Martial Dubois****HORizontalement**

1. Défiances, soupçons. 2. Donna une première forme à son travail. Premier nombre entier. 3. Gratta et nettoya une plaie infectée. Dieu céleste. 4. Voie de raccordement. 5. Élima jusqu'à la corde. Attachais solidement. 6. Bruits de gorges. 7. Partirai. Préposition. Sur la Bresle. 8. Imitent pour se moquer. 9. Variation du niveau des mers. 10. Anneau en cordage. Couches superficielles de la lithosphère.

**Verticalement**

1. Sauveteur. 11. Roi de comédie. Costume féminin porté en Inde. 12. De longs tubes creux utilisés pour lancer des projectiles. 13. Dégager une odeur fétide. Association. 14. Coloration jaune de la peau. Sur une peau d'âne. 15. Peines sévères. 16. Sigle informatique. Divulgué un secret qui était resté caché. 17. Grand cerf du Canada. Qui est à elle. 18. Caducité. Avant nous. 19. Étain. Séchés avec une serviette.

**SOLUTION** HORIZONTALMENT. 1. Défiances, soupçons. 2. Ébauché. Un 3. Durera. El 4. Bre-  
tare. Es. VI. Châtelain. VII. La. Eventail. VIII. Eban. SA. IX. Nutrie. II. X. Sn. Essuyés.  
VERTICIALEMENT. 1. Sauveteur. 11. Roi de comédie. Costume féminin porté en Inde. 12. De longs tubes creux utilisés pour lancer des projectiles. 13. Dégager une odeur fétide. Association. 14. Coloration jaune de la peau. Sur une peau d'âne. 15. Peines sévères. 16. Sigle informatique. Divulgué un secret qui était resté caché. 17. Grand cerf du Canada. Qui est à elle. 18. Caducité. Avant nous. 19. Étain. Séchés avec une serviette.

**l'Humanité**

**Fondateur** Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957)  
**Capital social** 3 000 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX  
**Téléphone** 01 49 22 72 72  
**Service aux abonnés** Tél. : 01 55 84 40 30  
E-mail : relationlecteur@humanite.fr  
**Vente en kiosques**  
Gestion, réglage et promotion: agence Boconseil.  
Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseilame.fr  
**Vente militante** 01 49 22 73 55  
**Publicité** Comédiance. Olivier Valentin, président  
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)  
Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)  
Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)  
**Directoire**  
Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication  
**Conseil de surveillance**  
Jean-Louis Frostin, président  
**Actionnaires principaux** SAS Fonds d'Humanité,

Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité

**Impression POP** (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)

**Numéro ISSN** 0242-6870

**Dépôt légal** Date de parution

**Commission paritaire** 1124 C 79615

**Tirage du 20 mai 2025** 27 646 exemplaires

Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.



**LES VOYAGES**  
l'Humanité

# Turquie

## TRAIT D'UNION ENTRE ORIENT ET OCCIDENT

DU 24 SEPT. AU 8 OCT. 2025 • À PARTIR DE 3 825 €\*

LE +

Les visites se feront en présence de Pierre BARBANCEY, journaliste de l'Humanité ainsi qu'un accompagnateur LVI.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

LVI - TLC VACANCES

45, rue Gustave Nicolle 76 600 LE HAVRE

Tél. 02 35 21 82 44

www.tlcvacances.fr

\* Tarif basé sur un groupe de 20 personnes payantes / Réduction de 10% sur un voyage pour 2 personnes payantes.

**l'Humanité magazine**

**LES CROISIÈRES**  
l'Humanité

# Chine

## CROISIÈRE AU FIL DU YANGTSE

DU 9 AU 20 NOVEMBRE 2025 À PARTIR DE 5 990€ TTC\*

LE +

Avec vous à bord Dominique Vidal-Bari, ancienne correspondante de l'Humanité en Chine, elle donnera plusieurs conférences.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Rivages du Monde

01 83 79 94 60

www.rivagesdumonde.fr/croisières-partenaires/lhumanite

**l'Humanité magazine**



# Recours au référendum: à quoi joue Macron? (1/2)

Le 13 mai, sur TF1, le président de la République a semblé hésiter encore une fois sur l'organisation de consultations des citoyens. Idée qu'il a rejetée fermement concernant le débat sur l'âge de départ à la retraite.

## Le bonapartisme contrarié d'Emmanuel Macron s'exprime par une totale irresponsabilité jusque dans la consultation des Français.

**L**e président a de nouveau agité la possibilité d'un référendum. Pour ce dernier, il s'agit d'une fin en soi: peu importe la ou les questions, ce qui compte c'est de revenir, par le biais du référendum, au centre du jeu politique et de l'attention médiatique, et de rappeler à son premier ministre la place subalterne qui est la sienne. Tout au long de l'entretien, le président a évité de citer le nom de son « fusible » – tout en rappelant qu'en matière de référendum, si le gouvernement propose, le président dispose. Et que si le gouvernement ne propose pas, le président dispose tout de même.

La Constitution a été pensée ainsi: au service du président, contre le premier ministre, contre le Parlement. Parmi les « pouvoirs propres » présidentiels que le chef de l'État peut utiliser de façon discrétionnaire contre son premier ministre, sans contreseing ministériel et sans l'Assemblée, on trouve le référendum de l'article 11, la dissolution de l'article 12, et les pleins pouvoirs de l'article 16, sorte de triptyque de la synthèse bonapartiste-gaulliste ayant façonné notre Constitution. En 2017, Emmanuel Macron disait d'ailleurs vouloir occuper la place du roi laissée vacante, incarnée par Bonaparte puis de Gaulle. Cette pratique du pouvoir, le bonapartisme-gaullisme, s'appuie, outre le rejet de l'existence d'un premier ministre, sur une responsabilité directe devant le peuple, via un recours régulier au référendum plébiscitaire. Échouer à un référendum, perdre la confiance du peuple, démissionner.

L'irresponsabilité politique du président devant l'Assemblée, organisée par la Constitution de la Ve République, est compensée par la responsabilité



**EUGÉNIE MÉRIEAU**  
Politologue  
et constitutionnaliste

directe du chef de l'État devant les Français. Macron lui-même en son temps évoquait la possibilité de considérer lesscrutins nationaux comme de potentiels « midterms » devant entraîner, en cas de désaveu, la démission du président. Pourtant, à l'image du fameux « *Qu'ils viennent me chercher !* » prononcé au cœur de l'affaire Benalla, l'irresponsabilité présidentielle n'a eu de cesse de s'étendre. Le référendum de notre Constitution de 1958 est un plébiscite d'initiative présidentielle. Si les successeurs du général de Gaulle ont refusé d'y engager leur responsabilité, le coup de grâce a été porté par le « non » au référendum de 2005. Si la révision constitutionnelle de 2008 a ajouté à notre Constitution le référendum d'initiative partagée (RIP), l'instrument, impossible à utiliser – nécessitant près de 5 millions de signatures pour être validé – est un alibi pour supprimer, en catimini, l'obligation de référendum en cas d'élargissement de l'UE.

## L'Élysée n'osera proposer que des consultations non contraignantes.

Dès lors, il y a fort à parier que le chef de l'État n'osera proposer aux Français que des consultations ad hoc non contraignantes, plutôt qu'un trop-perrilleux référendum. À l'image des cahiers de doléances issus du grand débat national de 2019 et des propositions de la Convention citoyenne sur le climat, ces « consultations », hors du cadre constitutionnel, n'auront d'autre enjeu que la valorisation de l'ego présidentiel, dans l'esprit des institutions de la Ve. ■



**À LIRE**  
*Constitution*,  
d'Eugénie Mérieau,  
Anamosa, 2025

## L'évocation de la voie référendaire créée par l'illusion sociale-libérale ouvre encore davantage la voie aux recours populistes du RN.

**À** quoi joue Macron ? Allez savoir... À l'entendre, il n'a certes pas tout fait, mais il a fait beaucoup et il fera mieux encore demain. Quoi, comment et avec qui ? Nous attendrons pour le savoir. En 2017, il a promis qu'il serait « et de droite et de gauche »

et, comme tous ceux qui l'ont précédé dans cette voie, il n'a cessé... d'aller vers la droite. Il a siphonné la gauche et avalé une partie de la droite. Il a surtout démultiplié le capital électoral de l'extrême droite. Responsable ? Bien sûr que non. Plus le RN montait et plus l'exécutif s'est échiné à courir après lui, comme la social-démocratie européenne a sans cesse couru après la droite conservatrice et ultralibérale des années 1980-1990. Même illusion, même échec... Mais cela n'empêche pas de continuer dans la même voie. L'évocation de la voie référendaire prétend couper l'herbe sous le pied du RN : elle ne fera que lui donner un peu plus d'oxygène. Les recours populistes servent les ennemis résolus de la démocratie, pas ceux qui les imitent sous prétexte de les désarmer. Le pire est que nous ne sommes plus au temps des disputes traditionnelles de la droite et de la gauche, au sein d'un mécanisme démocratique imparfait, mais où les jeux restaient ouverts. Ainsi le veut le désordre du monde : désormais, c'est la possibilité même d'une ouverture démocratique qui est en jeu. En 2017, la gauche est tombée dans ses plus basses eaux historiques. Elle

**C'est une gauche bien à gauche, combative, qui devrait donner le ton.**



**ROGER MARTELLI**  
Historien

ne les a pas quittées et c'est le RN qui a profité des désillusions suscitées par l'Élysée. La colère a nourri le ressentiment, pas l'alternative émancipatrice. La logique référendaire l'accentuera : nouvel atout pour le RN. Il serait calamiteux que s'installe maintenant l'idée que seule la droite

peut contrer la machine RN. Il serait désolant que la gauche passe par-dessus l'expérience désastreuse de 2012-2017 et se résigne au retour du social-libéralisme d'hier. Mais il serait déraisonnable de s'imaginer qu'il suffit de renforcer une partie de la gauche pour enrayer la marche vers le pire. En fait, mieux vaut partir de la conviction que seule une dynamique citoyenne massive peut y parvenir. Elle incluera bien sûr les formations politiques existantes, mais ne pourra pas se limiter à elles.

Cette dynamique devrait s'appuyer sur des propositions concrètes, en sachant bien que, toutefois, le programme n'est rien sans le projet qui lui donne sens et sans la stratégie pleinement démocratique qui le rend réaliste. C'est donc une gauche bien à gauche, à la fois rassurante et combative, qui devrait donner le ton. Mais, à l'arrivée, ce ne sera pas « une » gauche mais « la » gauche qui parviendra à la majorité. Face aux contorsions dangereuses du pouvoir en place, cette gauche a besoin de débats sans fioritures. À condition que nul, jamais, ne tourne le dos à l'esprit de l'union.

Jupiter est toujours sur l'Olympe, mais il est désormais bien seul à la table des dieux. Plus que de savoir à quoi il joue, la question est de savoir par quoi, par qui et comment on va le remplacer. ■



Depuis son dépôt de plainte, avec quatre autres personnes, en 2017, Yasmine Tellal subit pressions et menaces de mort.

GUILLAUME RIVIÈRE  
POUR L'HUMANITÉ

Toulouse (Haute-Garonne),  
correspondance particulière.

**P**assé la porte de chez elle, à Toulouse, trois chats se glissent entre les jambes de Yasmine Tellal et la béquille sur laquelle elle s'appuie pour marcher. « Ils me changent la vie : après tout ce que j'ai vécu, ils me comprennent et ils me donnent beaucoup de tendresse. » Arrivée du Maroc en Espagne à 14 ans, cette femme apprétée, cheveux blonds au carré, travaille d'abord dans le prêt-à-porter à Barcelone, puis aux îles Canaries, où elle est responsable d'un magasin. Les affaires marchent bien jusqu'à ce que la crise économique frappe le pays de plein fouet à partir de 2008. En 2011, un ami lui parle de Laboral Terra, une entreprise d'intérim basée à Murcie qui recrute des femmes pour aller travailler dans les champs du sud de la France. L'entreprise s'appuie sur une directive européenne de 1996 sur le travail détaché qui permet à des travailleurs communautaires ou ayant un titre de séjour dans un pays de l'UE d'aller travailler dans un autre État membre. Par messagerie, on promet à Yasmine qu'elle sera transportée, logée et nourrie et qu'elle percevra un salaire plus élevé qu'en Espagne. C'est décidé : avec une amie, elles décident de rejoindre la France « pour un an, pas plus, histoire de se refaire un peu d'argent ».

Arrivées le soir du 31 décembre 2011 à la gare routière d'Avignon, elles déchantent vite : contrairement à ce qu'on leur avait dit, personne n'est là pour les accueillir et elles attendront plus d'une semaine avant

que les responsables de Laboral Terra leur donnent un signe de vie. Rien ne se passe comme prévu : elles commencent à travailler dans des exploitations agricoles françaises sans contrat de travail, le salaire est en dessous du Smic, les heures ne sont pas toutes comptées...

#### HARCÈLEMENT ET CHANTAGE SEXUELS

Commencent alors sept années de calvaire dans les champs autour d'Avignon. Les conditions de travail y sont terribles, le harcèlement et le chantage sexuels, systématiques. Repousser les propositions devient de plus en plus compliqué et risqué.

« Un jour, Ahmed, un des responsables de Laboral Terra, m'a ramenée en voiture

et puis il s'est arrêté d'un coup au bord de la route et a commencé à m'embrasser de force, à me toucher les seins, à me mettre la main sur son sexe. Je lui ai hurlé d'arrêter, de me ramener chez moi. Il m'a dit : "Si tu couches avec moi quand je te le demande, je te donnerai 300 euros par mois." J'ai refusé net et il a fini par me ramener à la maison. J'étais sous le choc. » En réponse à ses refus, elle est mise à pied et les violences physiques se multiplient jusqu'à la goutte qui fait déborder le vase : dans les toilettes de l'entreprise, une des travailleuses lui frappe violemment la tête contre le mur et elle perd connaissance. « Elle avait été envoyée par les responsables pour me mettre la pression. Là, je me suis dit que ça ne pouvait

plus durer et avec quatre autres personnes, deux femmes et deux hommes, on est allés taper à la porte de la CGT, dont on avait trouvé le numéro sur Internet. »

#### UNE DÉTERMINATION SANS FAILLE

Tous les cinq portent plainte en 2017, d'abord au conseil de prud'hommes d'Arles, puis au tribunal pénal à Avignon, notamment sur le volet harcèlement sexuel. Depuis le début des procédures, elle est la seule qui témoigne à visage découvert malgré les nombreuses violences physiques et psychologiques, menaces de mort et pressions qu'elle a subies après ses dénonciations. Les cinq plaignants croisent la route du Codetras, le Collectif de défense des travailleurs et travailleuses étrangers de l'agriculture dans les Bouches-du-Rhône, qui les soutient dans leur démarche. Dès le début des procédures, Laboral Terra s'est déclarée en faillite pour échapper aux poursuites.

Ce jeudi 22 mai se tient leur procès au pénal en appel au tribunal d'Avignon. À cette occasion, Yasmine Tellal entend bien rappeler à la juge qu'aucune des personnes plaignantes n'a été entendue, et encore moins sur les questions de harcèlement sexuel. Après huit années d'un parcours judiciaire interminable et éprouvant, Yasmine Tellal a une santé très fragile. Mais malgré son état physique, elle a toujours la même détermination dans le regard. Avec son chat Xena – « comme la guerrière » – sur les genoux, elle compte aller au bout de sa démarche. « De toute façon, j'ai déjà perdu ma santé et ma vie : maintenant, je veux mettre mes dernières forces pour gagner cette bataille. » ■

HÉLÈNE SERVEL